

Intervenir à la source

Dans les souliers de l'autre
Des pas franchis
L'intervention ancrée

AUTOMNE 2013

Vol. 6, No. 2

La *Revue du CREMIS* est publiée par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).

Le CREMIS fait partie intégrante du Centre Affilié Universitaire - Centre de Santé et de Services Sociaux Jeanne-Mance, affilié à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal.
1250, rue Sanguinet
Montréal, Québec
H2X 3E7

Équipe de production pour ce numéro :
Sira Camara, Aude Fournier, Nadia Giguère, Isabel Heck, Jean-Baptiste Leclercq, Christopher McAll et Geneviève McClure
Pour tout commentaire ou pour s'inscrire sur notre liste de diffusion, n'hésitez pas à communiquer avec nous :
revueducremis@gmail.com

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que les auteurs.

Vous pouvez télécharger gratuitement cette revue à l'adresse web suivante :
www.cremis.ca

Dépôt légal, Bibliothèque et archives nationales du Québec
ISSN : 1916-646X
Photo de la page couverture par Estenh, 2013. Certains droits réservés ©



Colin Brough, 2012. Certains droits réservés



Inégalités sociales
Discriminations
Pratiques alternatives de citoyenneté

Intervenir à la source

SOMMAIRE

REGARDS

Les programmes d'accès à l'égalité : Une politique désuète ?

Marie-Thérèse Chicha et Éric Charest 4

L'impact du projet *Chez soi* du point de vue des participants : Le sentiment d'exister

Christopher McAll 10

DOSSIER

Intervenir à la source 17

L'intervention auprès des familles en orthophonie : Dans les souliers de l'autre

Hugo Adam-Côté 18

Récits de pratiques en santé mentale, toxicomanie et itinérance : Des pas franchis

Marie-Claude Rose, Roch Hurtubise et l'Équipe de suivi intensif dans le milieu du projet *Chez soi* (CSSS Jeanne-Mance) 24

Affectivité et sexualité chez les jeunes en situation de rue : L'intervention ancrée

Philippe-Benoît Côté 32

HORIZONS

Catégoriser autrui : Le cas intrigant du *débile suggestible*

Robert Bastien et Isabelle Perreault 37

Discrimination et racisme en Andalousie : L'insertion continue

Jean-Baptiste Leclercq 46

Nouvelle: L'œil du quotidien

Jean-François Laé 52

« Si on regarde nos pratiques à la loupe, on réalise finalement qu'on ne fait que décrire les personnes en situation de pauvreté à travers les conséquences que celle-ci produit sur elles. »

« Je ne juge jamais ce que les personnes consomment. Qui sommes-nous pour dire que ce n'est pas la bonne façon de faire face à ses difficultés ? C'est aussi de voir la valeur des personnes au-delà du problème de dépendance. »

« Ces jeunes ne constituent pas un groupe uniforme, mais plutôt une population diversifiée qui entretient des rapports différents à l'égard de la situation de rue, de l'amour et de la sexualité. »

(suite à la page 17)



Antih0000, 2013. Certains droits réservés

Les programmes d'accès à l'égalité

Une politique désuète ?

REGARDS

Marie-Thérèse Chicha

Professeure titulaire
École des relations
industrielles
Université de Montréal

Éric Charest

Professeur
École nationale d'admini-
stration publique



Anitab0000, 2013. Certains droits réservés ©

Il est surprenant de constater, lors d'enquêtes de terrain¹ auprès de minorités visibles ou de femmes, que la grande majorité de celles-ci ne connaissent pas l'existence de programmes d'accès à l'égalité (PAE), alors qu'elles sont dans des situations qui justifieraient de telles interventions : chômage, précarité d'emploi, déqualification. Celles qui en ont entendu parler y sont réfractaires, craignant d'être étiquetées incompetentes, en raison des mesures préférentielles dont elles font l'objet.

Les responsables d'organismes qui défendent les droits des divers groupes vivant des discriminations sur le marché du travail, expriment scepticisme et incrédulité quant à l'efficacité de ces programmes. Certains s'en désintéressent même complètement, affirmant qu'ils préfèrent investir leurs efforts dans des mesures qui pourront réellement améliorer le sort des groupes victimes de discrimination en emploi. Enfin, et plus surprenant encore, nos entrevues avec des responsables de programmes d'accès à l'é-

galité dans les entreprises soumises au programme d'obligations contractuelles du Québec, montrent que certains ne savent pas que leur entreprise est assujettie à une telle obligation, alors que d'autres considèrent que c'est une simple exigence bureaucratique qu'ils remplissent avec désinvolture.

Une telle situation est réellement déplorable, car les programmes d'accès à l'égalité constituent une mesure-phare que le Québec a intégrée en 1985 dans la Charte des droits et libertés, en lui consacrant une partie complète (Partie III). Par la suite, plusieurs initiatives se sont succédées pour élargir le champ d'application de ces programmes. L'intégration dans la Charte ainsi que les diverses interventions qui ont suivi laissaient croire à l'existence d'une réelle volonté politique au plus haut niveau de l'État. Or, un examen approfondi de chacune de ces mesures montre que tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre, elles comportent des lacunes majeures qui expliquent leur faible impact. Dans ce bref article, après avoir défini en quoi consiste un programme d'accès à l'égalité, nous présenterons les divers types en vigueur au Québec à l'heure actuelle pour, finalement, exposer les principales limites de ces programmes ainsi que les changements que nous jugeons indispensables.

Une politique ayant fait ses preuves... ailleurs

À l'origine des PAE, on trouve les programmes de *Affirmative Action*² adoptés aux États-Unis dès 1965 afin de corriger les inégalités en em-

ploi touchant les Afro-américains et les femmes.³ Ces programmes étaient obligatoires pour toutes les entreprises ayant plus de 50 employés et recevant du gouvernement fédéral un contrat ou une subvention de 50 000 \$ ou plus (Kellough, 2006). Sous l'administration démocrate, cette politique fut appliquée avec vigilance et a donné des résultats substantiels, comme en témoignent de nombreuses études réalisées par des chercheurs (notamment, Ashenfelter et Heckman, 1976; Heckman et Wolpin, 1976; Leonard, 1984, Rodgers et Spriggs, 1996; Holzer et Neumark, 1999; Holzer et Neumark, 2006)⁴. Tributaire de l'idéologie du parti au pouvoir, l'application de cette politique a beaucoup varié, les républicains s'en désintéressant, notamment sous Reagan⁵, et les démocrates lui donnant un nouvel élan avec Clinton.

En quoi consistent ces programmes? Il faut comprendre que leur point de départ est le constat de discrimination systémique en emploi dont sont victimes, historiquement, les femmes, les minorités visibles, les personnes handicapées, ainsi que les Autochtones. Il ne s'agit donc pas de corriger une situation ponctuelle au moyen d'une plainte en discrimination auprès d'une commission des droits, mais de redresser une situation d'inégalité qui a un ancrage historique très marqué. Au fil des années, les pratiques en milieu du travail ont été imprégnées de préjugés et de stéréotypes à l'égard des capacités, présumées moindres, des membres de ces groupes et, en conséquence, du type d'emplois qu'ils méritaient. D'où un fort cloisonnement professionnel qui se reflète dans la concentration des femmes, des minorités visibles, des personnes handica-

REGARDS

« Il ne s'agit donc pas de corriger une situation ponctuelle au moyen d'une plainte en discrimination auprès d'une commission des droits, mais de redresser une situation d'inégalité qui a un ancrage historique très marqué. »

pées et des Autochtones dans des métiers taillés sur mesure pour eux, précaires et mal rémunérés.

Afin de remédier à cet important désavantage historique qui enferme les membres de ces groupes dans un « cercle vicieux » de discrimination et d'inégalité, l'approche traditionnelle par plainte a une portée limitée. D'une part, les méandres judiciaires sont complexes, coûteux et rarement couronnés de succès; d'autre part, cette approche ne résout, tout au plus, que la discrimination dans une organisation, pour une profession et un groupe-cible donnés, alors qu'il s'agit d'un problème d'une bien plus grande envergure.

Une solution systémique

C'est ce qui explique que l'on ait eu recours à un correctif qualifié de systémique, tels que les programmes d'accès à l'égalité. Deux objectifs majeurs et indissociables les caractérisent. Le premier consiste en l'obligation d'atteindre des objectifs de représentation des groupes-cibles dans les professions où leurs membres sont sous-représentés, souvent même complètement exclus, bien qu'ils aient toutes les qualifications requises pour y avoir accès. Il ne s'agit donc pas seulement du droit d'accéder à un emploi quel qu'il soit, mais, plus précisément, à un emploi correspondant à son propre profil professionnel.

Le deuxième objectif consiste à prendre les mesures qualitatives nécessaires pour faciliter l'atteinte d'une représentation égalitaire dans un délai déterminé. Certaines prennent en considération l'ampleur du déficit à combler et visent à le réduire aussi vite que possible. Elles se traduisent, par exemple, par le principe qui veut qu'à compétence égale, on embauche un membre du groupe cible sous-représenté plutôt qu'un membre de la majorité. D'autres visent à éliminer ou corriger les règles, pratiques ou comportements ayant cours dans les entreprises qui sont à la source de la sous-représentation ou de l'exclusion. On peut mentionner, par exemple, la formation aux dimensions du racisme ou du sexisme des membres des comités de sélection, souvent peu sensibles, ou même hostiles, à la diversité. Parallèlement, une composition diversifiée de ces comités en fonction du sexe et de

l'origine ethnique devraient être instaurée.

Ce bref exposé du contenu d'un PAE montre qu'il s'agit d'une politique complexe mais bien adaptée au problème à résoudre. Il est donc essentiel que les responsables en entreprise ne la voient pas comme un simple *compendium* de mesures à appliquer pour être conformes à la loi. Il faut qu'ils en comprennent les fondements, soit la présence et les causes de la discrimination systémique et qu'ils puissent l'adapter aux contours spécifiques des inégalités dans leur organisation. Ils doivent également faire preuve d'une réelle volonté de l'appliquer avec efficacité.

Cette politique exige en fait un changement important dans les pratiques des organisations, soit une ouverture à une remise en question des approches traditionnelles en matière de gestion, de prise de décisions et de comportements, notamment face à la diversité. La question qui se pose alors est la suivante : qu'est-ce qui peut déclencher ce changement majeur et amener les organisations à adopter et mettre

en œuvre des PAE ?

Entre attrait mercantile et contrainte légale

Nous sommes à une époque où la croyance dans une économie de marché domine l'opinion politique, ce qui explique que les PAE semblent trop interventionnistes et, de ce fait, inappropriés. Tant les gouvernements que les organisations se tournent vers le concept de responsabilité sociale des entreprises pour justifier le non-interventionnisme de l'État en matière de droits, incluant le droit fondamental à l'égalité. Une approche qui s'inscrit dans ce courant est celle qui s'appuie sur la rentabilité économique de la diversité, pour expliquer que les entreprises n'ont pas besoin de coercition pour rendre plus équitable la composition de leur main-d'œuvre. En fait, la multiplicité des bénéfices escomptés entraînera automatiquement les employeurs rationnels à embaucher des femmes, des minorités visibles, des personnes handicapées ou des autochtones. Parmi ces bénéfices, ceux qui reviennent le plus souvent sont les suivants : 1) l'élargissement du marché par l'attraction de clientèles appar-

tenant à ces divers groupes ; 2) la plus grande productivité en raison de la synergie créative d'équipes de travail diversifiées ; 3) la réduction des risques de poursuites en discrimination et des coûts que cela peut entraîner ; et 4) la bonne réputation de l'organisation, notamment auprès des jeunes qui préfèrent travailler dans des entreprises connues pour leur sens éthique.

Selon les auteurs qui soutiennent cette thèse, la prise de conscience de ces avantages suffirait à assurer l'égalité sur le marché du travail. Or, cette gestion de la diversité apparaît problématique malgré le fait qu'elle s'appuie sur une logique, à première vue convaincante : 1) la maximisation des profits est l'objectif central des employeurs ; 2) la diversité de la main-d'œuvre est susceptible d'augmenter ces profits grâce à ses multiples retombées positives ; et 3) la diversité de la main-d'œuvre sera recherchée par les employeurs, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter une contrainte légale.

En effet, la réalité est tout autre et met en évidence le caractère simpliste de cette logique. Une enquête, que nous avons réalisée auprès de 31 entreprises assujetties à un PAE, a montré qu'il y a un gouffre entre le discours et la réalité : la plupart des entreprises semblaient convaincues des bénéfices de la diversité, mais ne prenaient aucune mesure pour la favoriser.

REGARDS

« la plupart des entreprises semblaient convaincues des bénéfices de la diversité, mais ne prenaient aucune mesure pour la favoriser. »



Antib0000, 2013. Certains droits réservés

REGARDS

« L'adhésion du gouvernement à cette logique économique présente un danger car elle se ramène non seulement à conditionner l'atteinte d'un droit fondamental à un impératif commercial, mais elle la rend aussi aléatoire que les bénéfices économiques escomptés. »

Dans une enquête portant sur l'intégration en emploi des immigrés, la firme Deloitte (2011) arrive à des résultats comparables et met en évidence la grande force d'inertie qui caractérise les employeurs canadiens en matière de diversité. Deloitte mentionne, entre autres, que l'aversion au risque affichée par de nombreux employeurs canadiens combinée à un manque de sensibilisation aux différences culturelles, constituent des obstacles majeurs. On ne peut donc espérer que cet aiguillon économique puisse corriger significativement l'inégalité professionnelle des groupes-cibles.

Le nouvel intérêt des décideurs politiques pour la diversité, que l'on constate à la lecture du plan gouvernemental *La diversité : une valeur ajoutée* (2008), peut laisser perplexe (Charest et Chicha, 2012). Ce plan s'en remet presque exclusivement à la sensibilisation et à la formation à la diversité pour favoriser l'embauche et le maintien en emploi des membres des groupes cibles dans le secteur privé.

L'adhésion du gouvernement à cette logique économique présente un danger car elle se ramène non seulement à conditionner l'atteinte d'un droit fondamental à un impératif commercial, mais elle la rend aussi aléatoire que les bénéfices économiques escomptés.

Renouveler l'approche des PAE

Dans un rapport critique récent, nous avons affirmé l'importance de revoir les PAE afin d'en améliorer l'efficacité (Chicha et Charest, 2013). Nous avons également démontré la difficulté de se retrouver dans les dédales des multiples catégories de PAE, en raison de la juxtaposition d'initiatives gouvernementales non coordonnées, ayant des modalités différentes. Notre analyse de chacun des types de PAE montrait bien les ratés en matière de mise en œuvre et les impacts très limités observés jusqu'à présent.

Ce morcèlement des PAE est contreproductif et contribue au maintien de l'inertie constatée chez les employeurs et au désintérêt, sinon à l'hostilité, des citoyens. Il ne permet pas de définir une orientation claire de ces programmes et renforce les nombreux mythes et préju-



Cherema Onnelon, 2011. Certains droits réservés

gés à leur égard, notamment le fait qu'ils constituent une discrimination à rebours à l'encontre du groupe majoritaire et qu'ils font fi du principe du mérite.

Ces problèmes se trouvent exacerbés par l'absence de convergence, tant dans la vision que dans les actions des principaux acteurs concernés : d'une part, le gouvernement, séduit par l'idéologie néolibérale qui sous-tend le concept de diversité ; d'autre part, les employeurs, qui poursuivent leurs pratiques de gestion traditionnelles, malgré leurs discours bien intentionnés sur la diversité ; enfin, la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec*, qui a tendance à bureaucratise à l'excès le processus de mise en œuvre des PAE, occultant du même coup le fondement de ces programmes, soit le droit à l'égalité.

Il est indispensable aujourd'hui de corriger cette approche morcelée et incohérente en instaurant un cadre législatif unifié s'appliquant à l'ensemble des employeurs du Québec et doté de sanctions claires en cas d'infraction. Les PAE ne sont pas désuets, les inégalités frappant les membres des groupes cibles étant toujours bien réelles. Ce qui devrait être considéré comme désuet, c'est plutôt cette absence d'engagement réel de la part des gouvernements et des employeurs qui laissent ainsi s'étioler une politique dont la société québécoise a grandement besoin.

Notes

1 : Notamment une enquête auprès d'immigrées (Chicha 2009).

2 : Dans la littérature francophone en général, cette expression est traduite par action positive. Au Québec, la politique a été baptisée « Programmes d'accès à l'égalité » et au Canada, « Programmes d'équité en emploi », chaque juridiction essayant d'y imprimer sa marque distinctive.

3 : Le *Executive Order 11246* de 1965 ne visait que les membres des minorités visibles (principalement les populations afro-américaines) ; ce n'est qu'en 1967 qu'il y a amendement afin de combattre également la discrimination basée sur le sexe.

4 : Une critique adressée, à tort selon nous, à ces programmes, est que malgré leur mise en œuvre, la pauvreté demeure un fléau dans la population afro-américaine. Mais il faut se rappeler que ces programmes n'ont pas un objectif de lutte contre la pauvreté et que, de plus, ils sont restreints aux entreprises traitant avec l'administration fédérale.

5 : En 1986, l'administration Reagan a envisagé de

formellement interdire l'utilisation d'objectifs numériques ou de quotas dans la mise en œuvre des programmes de *Affirmative Action*. Face à une opposition forte au Congrès, cette proposition n'a finalement jamais été débattue (Laham, 1998).

Ashenfelter, O., et J. Heckman (1976). « Measuring the Effects of an Antidiscrimination Program ». Dans Ashenfelter, O. et J. Blum (éds.), *Evaluating the Labor Market Effects of Social Programs* (Research Paper No. 120), Princeton University, Département de sciences économiques.

Chicha, M.-T. (2009). *Le mirage de l'égalité les immigrées hautement qualifiées à Montréal*, Fondation canadienne des relations raciales.

Charest, E. et M.-T. Chicha (2012). « Combattre la discrimination systémique grâce à la gestion de la diversité : une solution simpliste à un problème complexe », *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 8, 2: 9-11.

Chicha, M.-T. et E. Charest (2013). *Le Québec et les programmes d'accès à l'égalité : un rendez-vous manqué? Analyse critique de l'évolution des programmes d'accès à l'égalité depuis 1985*. Rapport de recherche du Centre des études ethniques des universités montréalaises (CEETUM).

Heckman, J. J., et K. I. Wolpin (1976). « Does the Contract Compliance Program Work? An Analysis of Chicago Data », *Industrial and Labor Relations Review*, 29, 4: 544-564.

Holzer, H. J., et D. Neumark (2006). « Affirmative Action: What Do We Know? », *Journal of Policy Analysis and Management*, 25, 2: 463-490.

Holzer, H. J., et D. Neumark (1999). « Are Affirmative Action Hires Less Qualified? Evidence from Employer-Employee Data on New Hires », *Journal of Labor Economics*, 17, 3: 534-569.

Kellough, J. E. (2006). *Understanding Affirmative Action: Politics, Discrimination and the Search for Justice*, Georgetown University Press, Washington.

Laham, N. (1998). *The Reagan Presidency and the Politics of Race: In Pursuit of Colorblind Justice and Limited Government*, Greenwood Press, Westport (CT).

Leonard, J. S. (1984). « Antidiscrimination or Reverse Discrimination: The Impact of Changing Demographics, Title VII, and Affirmative Action on Productivity », *The Journal of Human Resources*, 19, 2: 439-463.

Rodgers, W. et W. E. Spriggs (1996). « The Effect of Federal Contractor Status on Racial Differences in Establishment-Level Employment Shares: 1979-1992 », *American Economic Review*, 82, 2: 290-293.

L'impact du projet *Chez soi* du point de vue des participants

Le sentiment d'exister¹

REGARDS

Christopher McAll

Directeur scientifique
CREMIS, CAU-CSSS
Jeanne-Mance

Directeur
Département de
sociologie
Université de Montréal

En collaboration avec
Pierre-Luc Lupien, Marcio
Gutiérrez, Aimée Fleury,
Amélie Robert et Antoine
Rode

Agents de recherche
CREMIS

Que pouvons-nous apprendre du projet *Chez soi*, mis sur pied par la *Commission canadienne pour la santé mentale*, qui s'est déroulé à Montréal de 2009 à 2013 ? Pour les personnes sans domicile avec des besoins élevés ou modérés sur le plan de la santé mentale, l'approche *Chez soi* (*Logement d'abord*) prévoit l'accès rapide à un logement subventionné et un suivi (intensif ou d'intensité variable) dans la communauté, par une équipe multidisciplinaire. En tout, 469 personnes ont été recrutées dans le cadre de ce projet à Montréal, dont 285 ont reçu les services offerts dans le cadre du projet² et 184 ont composé le groupe témoin recevant les services déjà offerts dans

la communauté. Pour chacun des quatre groupes (besoins élevés et besoins modérés, groupes expérimentaux et témoins), une personne sur dix a été sélectionnée de manière aléatoire lors de son arrivée dans le projet afin de réaliser une entrevue de type récit de vie.³ De ces 46 personnes, 45 ont été interviewées 18 mois plus tard (un des participants étant décédé entre temps). L'intention lors de cette deuxième entrevue était de faire un



Sindala, 2013. Certains droits réservés ©

retour sur les derniers 18 mois afin de voir les différences dans l'expérience des groupes expérimentaux et groupes témoins depuis le début du projet.

Lors des premières entrevues qualitatives au début du projet, les personnes ont parlé (entre autres choses) de leur expérience des services existants et de ce que ces services leur ont apporté à différents moments de leur vie.⁴ Dans la moitié des cas, les répondants se contentent de décrire le service reçu sans l'évaluer, mais dans le tiers des cas mentionnés, ils considèrent que l'intervention a eu un impact positif dans leur vie. Lors de la deuxième série d'entrevues, dix-huit mois plus tard, il s'agissait de se demander jusqu'à quel point le projet *Chez soi* permet de mieux identifier les éléments contribuant à une intervention réussie aux yeux des personnes concernées. Comment les types d'intervention et les organismes qui intègrent l'un ou l'autre de ces éléments identifiés peuvent-ils mieux être soutenus ?

Après 18 mois

Après 18 mois dans le projet *Chez soi* à Montréal, la première différence apparente concerne le sentiment de bien-être exprimé par les répondants des différents groupes. Les membres des groupes expérimentaux qui reçoivent les services des équipes *Chez soi* et qui ont eu accès à un logement, sont plus susceptibles que ceux dans les groupes témoins recevant les services habituels de dire qu'ils se sentent en paix et en sécurité, qu'ils peuvent dorénavant vivre à leur propre rythme, que leur santé mentale s'est améliorée, que leur consommation de médicaments d'ordonnance a été réduite et qu'ils dépendent moins de drogues ou d'alcool. Les membres des groupes témoins sont plus susceptibles de dire qu'ils vivent sous le stress, qu'ils craignent la violence, qu'ils ont des pensées suicidaires, que leur santé physique a empiré et que leurs problèmes de dépendance envers les drogues et

« Je suis moins nerveux, je prends moins de médicaments à cette heure. Avant, je prenais 150mg d'antidépresseurs. À cette heure, je prends 50mg, je trouve qu'il y en a assez, tu sais. Avant, j'habitais dans la rue, c'était pas un cadeau. [...] Je me sens plus en sécurité, euh... je suis pas stressé, je suis pas gêné par personne, j'ai la tête tranquille. »

l'alcool sont toujours les mêmes ou pires qu'avant. Jusqu'à quel point les répondants fournissent-ils des explications pour ces différences apparentes? Seront regardés ici de plus près les avis des répondants sur les thèmes suivants : logement et conditions matérielles de vie, soutien et reconnaissance, amitiés et liens familiaux et vie quotidienne.

Logement et conditions matérielles de vie

L'accès rapide au logement est un élément clé de l'approche *Logement d'abord* – comme son nom l'indique – et l'expérience en termes de logement occupe une place centrale dans les récits des membres des groupes expérimentaux. Tous sauf un étaient en logement au moment de l'entrevue à 18 mois. Les membres des groupes témoins ont aussi été en logement pour des périodes de temps variées pendant les 18 mois et la moitié d'entre eux étaient logés au moment de l'entrevue (autrement qu'en hébergement de courte durée dans les refuges). Ces derniers semblent ainsi avoir assez bien réussi sur ce plan, même si la proportion en logement est la moitié de celle des groupes expérimentaux. Cependant, le type de logement occupé est fort différent et les périodes de temps en logement sont plus courtes, avec des retours réguliers à la rue et dans les refuges. Typiquement, pour eux, « être logé » veut dire trouver une place dans une maison de chambres ou être hébergé (temporairement) chez un ami.

Les membres des groupes expérimentaux ont choisi des appartements (incluant, dans quel-

REGARDS

« jusqu'à quel point le projet Chez soi permet de mieux identifier les éléments contribuant à une intervention réussie aux yeux des personnes concernées ? »

REGARDS

« Plusieurs établissent un lien explicite entre leur nouveau sentiment de sécurité et la diminution de leur consommation d'alcool ou de drogues. »

ques cas, des logements sociaux quand ces derniers sont disponibles) parmi les options qui leur ont été présentées et dans leur quartier de préférence. Le fait d'avoir eu accès à un logement stable avec le supplément au loyer fourni par le projet, est vu comme ayant un impact en termes de sécurité, de tranquillité et d'intimité. Avoir un espace à soi permet de faire ce qu'on veut sans être constamment sous l'œil du public. Le tiers des répondants dans les groupes expérimentaux parlent de la difficulté qu'ils ont de s'entendre avec voisins et propriétaires, mais davantage disent qu'il s'entendent bien avec eux.

Plusieurs établissent un lien explicite entre leur nouveau sentiment de sécurité et la diminution de leur consommation d'alcool ou de drogues. Par exemple, un répondant mentionne qu'il ne consomme plus autant de bière que lorsqu'il était dans la rue. Ceci trouve un écho dans le témoignage d'un membre du groupe témoin, qui décrit comment il doit consommer une quantité donnée de marijuana chaque jour (soigneusement budgétée) afin d'endurer le stress de la vie à la rue. Certains participants des groupes expérimentaux attribuent la baisse de leur consommation d'alcool et de drogues au choix qu'ils ont dû faire entre garder leur appartement ou maintenir leur mode de vie antérieur. La concordance entre cette baisse de consommation et la stabilité résidentielle n'est pas toujours aussi claire, mais pour le tiers des personnes dans les groupes expérimentaux qui mentionnent une telle baisse, le sentiment de sécurité qui vient avec la stabilisation de leurs conditions de logement peut être vu comme un facteur contributif.

Certains répondants établissent également un lien entre la sécurité ou stabilité résidentielle et l'amélioration de leur santé mentale, l'utilisation moindre de médicaments d'ordonnance (tels les antidépresseurs) et le sentiment d'avoir acquis plus de contrôle sur leur vie. Le sentiment de sécurité attribué au fait d'avoir son propre appartement va de pair, pour certains, avec une stabilité financière accrue. Même si le fait de devoir payer le loyer (dont le coût est réduit par l'octroi de la subvention au logement), la facture d'électricité et d'autres nécessités, peut poser problème, les membres

des groupes expérimentaux sont néanmoins plus susceptibles de dire que leur situation financière s'est améliorée pendant les 18 derniers mois.

Soutien et reconnaissance

L'impact positif du logement est inséparable du rôle joué par les équipes d'intervenants, tel que décrit par les répondants. Certains participants se disent surpris par le fait qu'ils ne sont pas jugés par les intervenants du projet en rapport avec leurs problèmes de consommation ou des dommages qu'ils auraient causés dans leur logement. D'autres soulignent la disponibilité des intervenants, l'importance de leurs visites régulières à domicile, le fait qu'ils sont traités avec respect, qu'ils sont écoutés et accompagnés pendant des séjours en hôpital, des périodes de dépression ou des démarches devant la cour. Dans certains cas, les intervenants les auraient encouragés à réaliser leur désir de contacter la famille, à s'impliquer dans des activités sociales, ou à poursuivre d'autres buts. Les membres des groupes expérimentaux peuvent aussi faire part d'une confiance en soi renforcée, à la fois en raison du traitement qu'ils reçoivent de la part des intervenants et

« Quand t'as un logement là, ce projet-là il est vraiment bon, man. Parce que, je sais pas comment les autres ils l'utilisent, mais je peux dire que si j'avais pas eu ce projet-là, [...] j'aurais pas eu toute l'intimité que j'ai pu avoir avec moi, [...] j'aurais pas été heureux comme je le suis maintenant. Je pense que t'es heureux vraiment, c'est de se retrouver, point final. »

du changement de leurs conditions matérielles de vie. Malgré le fait que les membres des groupes témoins ne sont pas suivis par les équipes et ne voient que des intervieweurs du projet *Chez soi* périodiquement tout en continuant à vivre comme auparavant, ils ont aussi tendance à évaluer les intervenants du projet positivement.

Si certains membres des groupes expérimentaux considèrent qu'ils ont plus de confiance en eux-mêmes qu'au début du projet, ce changement semble en partie lié au fait qu'ils prennent leurs propres décisions. Ici aussi ils peuvent exprimer une certaine surprise concernant la responsabilité qui leur est accordée par le projet, certains soulignant un nouveau sentiment de liberté ou d'autonomie. Les membres des groupes témoins ne mentionnent pas avoir connu un sentiment comparable pendant les 18 mois et certains expriment le point de vue contraire, mettant l'accent sur le fait qu'ils sont surexposés à des règlements concernant leurs comportements individuels, l'accès aux services, leur présence dans l'espace public et d'autres aspects de leur vie quotidienne.

« À un moment donné, au mois de septembre, j'étais chez moi, une fin de semaine, un samedi ou un dimanche soir. J'écoute de la musique, tranquille. J'étais là avec ma machine à coudre, j'avais un sac à dos à réparer. La musique était bonne. J'étais bien... puis ça vient nous traverser le corps mais d'aplomb qu'à un moment donné, j'ai tout arrêté, puis j'ai un genre de pause puis je me sentais bien, c'est comme un... le bonheur vient nous envahir, c'est comme, on est bien, on est relax, on est détendu. Je prends le temps d'explorer ou de regarder dans ce que je vis aujourd'hui. »



Saavem, 2012. Certains droits réservés ©

Amitiés et liens familiaux

Il n'est pas toujours facile pour les membres des groupes expérimentaux de s'habituer au fait d'être seul en logement. Même s'ils ont tendance à apprécier leurs relations avec les équipes de suivi, ils peuvent aussi faire part de sentiments de solitude, un répondant sur quatre dans ces groupes parlant des difficultés d'isolement qu'ils ont connues depuis le début du projet. Il ne s'agit pas

juste d'être seul dans son logement, mais de s'ennuyer des personnes qui composaient leur réseau social avant d'arriver dans le projet. On ne peut pas dire cependant que ce type d'intervention exacerbe de tels sentiments, vu que les membres des groupes témoins expriment aussi un sentiment de solitude et dans des proportions semblables. Dans ce cas, la solitude peut être vue comme faisant partie de l'expérience générale de la vie à la

rue, plutôt que du fait d'être isolé entre les quatre murs d'un appartement. Par contre, ces derniers passent aussi du temps en logement et peuvent connaître le même sentiment de solitude que les membres des groupes expérimentaux en lien avec cette expérience.

Le sentiment de solitude soulève la question de l'amitié. Certains répondants font la distinction entre la « vraie » amitié et les « fréquenta-

REGARDS

tions» qui sont le lot des personnes vivant à la rue et dans les refuges. Il y a une ambiguïté profonde exprimée quant à ces fréquentations. Survivre à la rue est difficile sans des liens forts avec d'autres personnes dans la même condition, à la fois pour se protéger et pour partager les savoirs nécessaires à la survie. Mais plusieurs de ces liens relèvent de la consommation de drogues et de l'alcool et peuvent parfois avoir des attributs qui sont tout le contraire de l'amitié. Certains participants aux groupes expérimentaux regrettent d'avoir perdu contact avec leurs réseaux d'amis antérieurs et d'autres cherchent à maintenir ces contacts, mais plusieurs expriment le souhait de s'éloigner de ces vieilles relations où la solidarité et le support mutuel peuvent coexister avec leur contraire.

Pendant qu'une personne sur quatre parmi les groupes expérimentaux parle de son expérience de solitude, d'autres mentionnent les nouvelles amitiés qu'ils ont pu faire pendant les derniers 18 mois. Ces nouveaux amis ont été rencontrés, entre autres, lors d'activités sociales ou sont des voisins habitant le même édifice. Le fait d'avoir son propre logement dans lequel des amis peuvent être reçus, peut être vu comme un facteur contribuant à la création de telles amitiés et à la réciprocité dont elles font partie. Le tiers des membres des groupes expérimentaux disent s'être fait de nouveaux amis depuis le début du projet et que ces amitiés sont devenues un élément central dans leur vie.

Une personne sur trois parmi les groupes expérimentaux dit avoir rétabli des contacts avec sa famille. Dans plusieurs cas, les membres de la famille concernés n'avaient pas encore traversé le seuil du logement, le contact ayant eu lieu par téléphone, dans un parc, un restaurant ou un autre type d'espace public. Le déclencheur principal mentionné est de vouloir refaire le contact, de ne plus avoir honte de sa situation

devant sa famille, cette dernière conservant de l'importance même après des années d'éloignement. Selon certains, leur famille serait plus compréhensive et plus accueillante à leur égard depuis qu'ils sont dans le projet, tandis que pour d'autres, le fait de faire partie du groupe expérimental leur aurait permis de consolider des relations avec la famille qui existaient déjà avant le début du projet. Renouer avec la famille peut prendre du temps.



Pedology, 2011. Certains droits réservés

Ceci est particulièrement le cas des contacts avec des enfants que le participant n'a pas vus depuis longtemps. Les relations qui en résultent ne sont pas toujours faciles et peuvent demeurer limitées, mais juste le fait d'avoir repris contact peut être présenté comme un tournant majeur dans la vie de la personne.

Un autre tiers des membres des groupes expérimentaux considère que la continuation des relations existantes avec leur famille est au centre de leur expérience pendant les 18 mois, certains soulignant les aspects négatifs de ces relations, d'autres les aspects positifs et négatifs en même temps. D'autres ont essayé de contacter leur famille sans succès. Les relations de famille, qu'elles soient évaluées négativement ou positivement, sont ainsi au cœur de la vie de la plupart des membres des groupes expérimentaux, les deux tiers d'entre eux mettant l'accent sur de telles relations. Une proportion semblable des membres des groupes témoins voit les relations familiales comme des éléments-clés dans leur vie. Cer-

tains parlent d'éléments positifs dans leurs rapports avec leur famille, mais pour la plupart, soit les contacts ont été rompus, soit les membres de la famille sont présentés de manière négative ou ne sont pas mentionnés. Il y a eu peu de changements à cet égard durant les derniers 18 mois.

La vie quotidienne

Les différences entre les groupes expérimentaux et témoins trouvent un reflet dans la vie quotidienne. Pendant que les membres des groupes témoins ont tendance à continuer à suivre la routine typique des personnes sans domicile, les membres des groupes expérimentaux s'adaptent graduellement (parfois avec difficulté) à leurs vies nouvelles, dont le « rythme » provient de leurs propres décisions plutôt que des règles imposées par les services utilisés. Certains se réfèrent au plaisir, au début, de rester chez eux inactifs et de leur implication subséquente dans des activités externes, pendant que d'autres se plaignent d'être pris à la maison à ne rien faire.

Avoir un chez-soi et une place où entreposer ses affaires peut aussi permettre aux participants de s'adonner à leurs passe-temps préférés, dont, par exemple, la collection de vidéos, la couture ou la peinture. D'autres découvrent (ou redécouvrent) l'art de la cuisine, de faire l'épicerie, de mener ce que plusieurs décrivent comme étant une « vie normale », malgré leurs restrictions budgétaires. Leur vie quotidienne peut aussi être marquée par la planification et la réalisation de projets nouveaux, concernant, par exemple, un retour aux études ou la formation professionnelle. Quelques participants des groupes expérimentaux peuvent se plaindre de l'ennui (passer des heures devant la télévision, par exemple), mais ce sont les membres des groupes témoins qui sont les plus susceptibles

« Je suis plus calme, plus terre-à-terre comme on appelle. Je suis plus porté à mieux vivre, parce que là, j'ai un logement. [...] mon humeur est meilleure [...] Je dors plus [...] En dormant plus, bien, le moral lève. Je suis moins porté à faire des psychoses, comme on dit, je suis moins porté à rester sur le même problème. »

« plusieurs des caractéristiques des services mis de l'avant au projet Chez soi se trouvent, sous des formes variées, dans les services existants. »

de dire qu'ils souffrent d'ennui dans leur vie quotidienne.

Conclusion

Après les premiers 18 mois du projet *Chez soi* à Montréal, on constate des différences assez marquées entre les perceptions des personnes participant aux groupes expérimentaux et témoins. Avoir un logement à soi et des conditions matérielles de vie plus stables, bénéficier d'un suivi à domicile et de la reconnaissance de la part des intervenants, ne pas être sujet au jugement moral de la part de ces derniers et pouvoir se fier à soi-même pour faire ses propres décisions, semblent se combiner pour produire les résultats positifs mentionnés par les participants.

Cela dit, et pour revenir à notre question de départ, plusieurs des caractéristiques des services mis de l'avant au projet *Chez soi* se trouvent, sous des formes variées, dans les services existants. Quand les participants, au début du projet, évaluent positivement les services reçus à différents moments de leur vie (32% de toutes les mentions étant connotées positivement et 19%, négativement), ils se réfèrent à certaines des caractéristiques qui se retrouvent combinées dans le projet *Chez soi*. Le sentiment d'exister aux yeux des autres est au centre de ces caractéristiques, ainsi que le fait de pouvoir surmonter, avec l'aide d'autrui, la stigmatisation et la discrimination afin d'avoir accès à ce dont on a besoin sans condition, y compris, le cas échéant, à un logement. Sur ce plan, nos résultats militent en faveur du renforcement et de la valorisation de ces façons de faire, où elles existent à travers la variété de services existants, tout en favorisant leur combinaison dans des approches spécifiques, telle celle du *Logement d'abord*.

Notes

1: Le texte qui suit est une version abrégée de McAll, Christopher, et al. (2013). *Chez soi : Projet de recherche et de démonstration sur la santé mentale et l'itinérance de Montréal : Rapport sur les récits de vie à 18 mois*, disponible à www.cremis.ca.

2: 81 dans le groupe de suivi intensif dans le milieu (SIM) pour personnes avec des besoins élevés en termes de santé mentale et 204 dans le groupe de suivi d'intensité variable (SIV) pour les personnes avec des besoins modérés.

« Aujourd'hui, depuis que je suis dans le projet, quand je marche, quand je sors de chez nous, j'ai pas peur de dire à quelqu'un "bonjour", puis, je suis capable de le faire à cette heure. Avant, j'étais pas capable de faire ça. »

« Avec le projet "Chez soi", j'ai appris à reprendre ma dignité humaine. C'est important l'estime de soi. C'est ça que vous nous avez donné: l'estime de soi. [...] Regarde comment je suis aujourd'hui: je suis bien, je suis confortable, je suis assis dans le fauteuil, je ne veux rien savoir, je te regarde, je pète le feu. »

3: Chaque dixième personne (selon la date de son arrivée dans le projet) a été sélectionnée pour faire partir de l'échantillon. Ce critère de sélection a été ajusté en cours de route pour respecter une représentation des femmes selon leur proportion dans l'ensemble des personnes recrutées. L'échantillon sur lequel porte ce texte est ainsi composé de 46 personnes, dont 30 hommes (65%) et 16 femmes (35%), reflétant les proportions d'hommes et de femmes parmi les 469 participants (67% et de 32% respectivement). Par rapport à la distribution des répondants de l'échantillon à travers les groupes expérimentaux et groupes témoins, 9 (20%) se trouvent dans le groupe expérimental avec besoins élevés (SIM), 19 (44%) dans le groupe expérimental avec besoins modérés (SIV), 8 (17%) dans le groupe témoin avec besoins élevés et 10 (22%) dans le groupe témoin avec besoins modérés. Parmi les 469 participants au projet, 17% sont dans le groupe SIM, 43% sont dans le groupe SIV et 39% dans les groupes témoins. L'échantillon reflète ainsi la distribution des participants à travers ces groupes. L'âge moyen des hommes de l'échantillon est de 47 ans et des femmes, de 45 ans (avec un écart-type de 4,55 et de 6,56 ans respectivement).

4: Voir McAll, C. et al. (2012), *Chez soi : Projet de recherche et de démonstration sur la santé mentale et l'itinérance de Montréal : Premier rapport sur les récits de vie*, mai, disponible à www.cremis.ca.

DOSSIER



Jenny Downing, 2007. Certains droits réservés ©

INTERVENIR À LA SOURCE

L'intervention auprès des familles en orthophonie

Dans les souliers de l'autre

DOSSIER

Hugo Adam-Côté, orthophoniste au *Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance*, travaille avec des familles et des enfants en situation de pauvreté. Au printemps 2013, il a participé au 14^{ème} atelier international sur les discriminations et les inégalités organisé par le CREMIS et Clé-Nord-Pas-de-Calais à Lille en France. Il fait part ici de l'impact de cette expérience sur sa pratique quotidienne.

Hugo Adam-Côté

Orthophoniste
CAU-CSSS Jeanne-Mance

Propos recueillis et mis
en forme par Sira Camara



Mars 2013. Premiers beaux jours du printemps vécus à Lille en France pendant le 14^{ème} atelier du CREMIS sur les discriminations et les inégalités. Une rencontre improbable de différents univers mais dont les domaines d'action se côtoient ou se croisent : enfance, jeunes de la rue, santé mentale adulte, familles, itinérance, personnes âgées... Tout en étant dans un continuum, la réunion de ces univers permet d'aborder d'autres angles d'approche, de se mettre dans les souliers de l'autre et de travailler à partir des différences que

l'on porte. Croiser les univers provoque également l'émergence d'idées qui, parfois, s'entrechoquent. Certains vivent l'expérience dans l'émotion. Or, ces collisions, qui résultent des différences qui peuvent s'imprimer dans les méthodes de travail ou le langage utilisés au sein des différents milieux de référence, sont créatrices et représentent de véritables défis. Elles défont la croyance populaire selon laquelle les intervenants sont imperméables aux préjugés, notamment dans les moments sous tension. La semaine passe aussi vite que la rapidité avec laquelle les liens se nouent. Je vois des jeunes grandir à travers la semaine, pris sous l'aile de personnes plus âgées jouant un rôle de mentors.

Au retour, la flamme continue d'animer un noyau d'irréductibles déterminés à faire changer les façons d'intervenir. En croisant mon regard avec celui d'autres intervenants et d'autres acteurs, j'ai pu mettre des mots sur des situations auxquelles je pensais depuis longtemps. Les discussions ont été prolifiques, mais il faut maintenant réfléchir à des stratégies d'action à mettre en œuvre dans nos milieux respectifs d'intervention. En incorporant l'expérience à Lille dans notre pratique quotidienne, en se mettant dans les souliers de l'autre pour mieux le comprendre, en provoquant des réunions régulières entre utilisateurs de services, chefs de programme, gestionnaires et intervenants, il est possible de faire évoluer positivement les organisations. Il faut garder cette flamme vivante et lui donner une voix. Quelques mois plus tard, la réalité – une réalité constituée de décisions à prendre, d'investissements en temps et en énergie malgré des emplois du temps déjà chargés – nous rattrape et souffle doucement sur cette flamme qui n'en continue pas moins de brûler. L'atelier vécu à Lille invite à prendre du recul et à se repositionner vis-à-vis du système dans lequel nous évoluons.

À la loupe

En effet, si les intervenants prêtent généralement attention à la question des discriminations, le système peut en revanche y être sourd et aveugle en raison de sa rigidité. Chaque personne ayant son histoire de vie, les familles et les enfants que je rencontre ne vivent pas des situations homogènes et peuvent nécessiter des temps de rencontre qui vont du simple au double, en fonction des circonstances. De plus, il n'est pas rare que des familles ne se présentent pas à un rendez-vous ou l'annulent. Elles sont alors souvent perçues comme refusant de se rendre disponibles pour saisir les perches tendues et peu motivées pour améliorer leur situation. Toutefois, la réalité est plus complexe.

D'une part, les familles sont notamment accaparées par un ensemble de préoccupations comme pourvoir à des besoins de première nécessité tels que se loger ou se nourrir avec peu de ressources financières. Dans ce contexte, on imagine aisément que le développement du langage chez l'enfant ne soit pas une priorité sur la liste des familles défavori-

DOSSIER

« si les intervenants prêtent généralement attention à la question des discriminations, le système peut en revanche y être sourd et aveugle en raison de sa rigidité »

« le système devrait s'ajuster aux différences propres à chaque situation et offrir des possibilités d'adaptation aux familles qui ne rentrent pas dans le moule proposé. »

sées. Actuellement, une étude sur la maturité scolaire à la grandeur de l'île de Montréal tente de déterminer si les enfants sont prêts pour l'apprentissage scolaire dans les domaines affectif, cognitif et langagier. Les résultats démontrent que dans plusieurs quartiers de Montréal, dont le quartier Centre-Sud, plus de 50 % des enfants ne sont pas prêts dans au moins un des domaines. Ce résultat sans appel signifie qu'une très forte proportion d'enfants qui entrent à l'école n'ont pas les bases nécessaires pour débiter l'apprentissage scolaire dans de bonnes conditions et sont donc plus enclins à des difficultés scolaires. On voit ici clairement comment la pauvreté est à la fois le propulseur et le conducteur de conséquences au niveau développemental chez l'enfant.

D'autre part, ce préjugé du manque de volonté de certains usagers est simpliste car il occulte l'existence de facteurs structurels aggravants, dont la pauvreté est l'un des facteurs les plus importants. En somme, il jette trop vite l'opprobre sur l'individu sans interroger le système dans lequel il s'inscrit. Si on regarde nos pratiques à la loupe, on réalise finalement qu'on ne fait que décrire les personnes en situation de

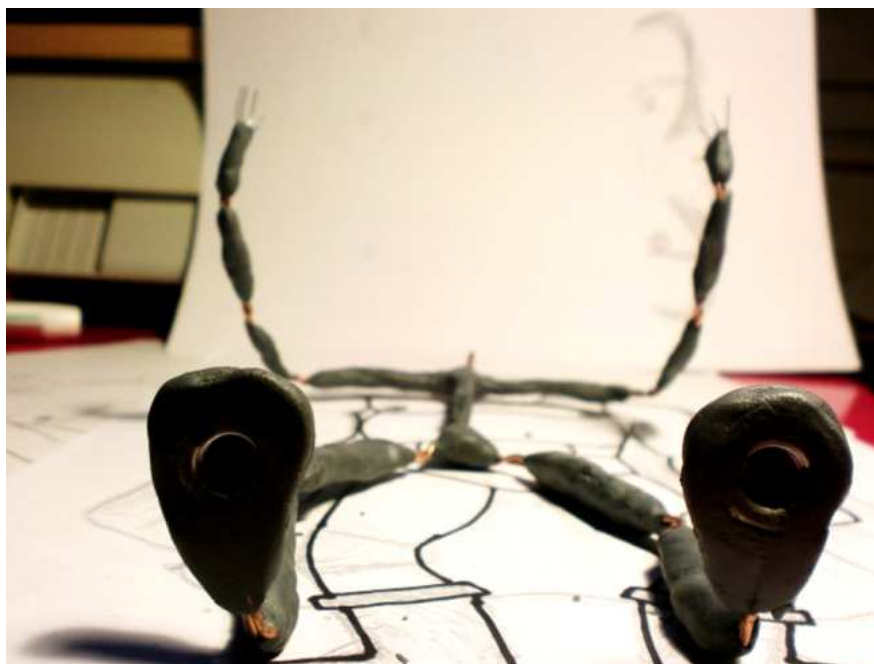
pauvreté à travers les conséquences que celle-ci produit sur elles. Autrement dit, des solutions individuelles sont apportées à un problème collectif et chacun tente à sa manière de colmater les conséquences de la pauvreté plutôt que d'intervenir à la source.

Sélection « naturelle »

Le rôle d'une institution comme le CSSS, qui offre différents services aux populations, est primordial tant dans la nature des services proposés que dans la forme sous laquelle ils sont proposés. Si on développe un arsenal de mesures mais qu'on tente de joindre les familles en disant : « *voici ce qu'on vous offre, venez le chercher si vous avez le goût* », une sélection « naturelle » s'opère. En tout état de cause, le système devrait s'ajuster aux différences propres à chaque situation et offrir des possibilités d'adaptation aux familles qui ne rentrent pas dans le moule proposé. Seulement, en raison de la rigidité du système, un service qui devrait être universel et gratuit ne profite finalement qu'aux personnes les plus inquiètes et capables de se mobiliser mentalement pour prendre un rendez-vous au CSSS tandis que celles dont les besoins sont les plus importants ne bénéficient pas d'un service pourtant conçu à leur égard. L'expérience démontre que les personnes qui se rendent jusqu'à nos services sont celles dont l'inquiétude est suffisamment prononcée pour chercher à rencontrer un professionnel. Par conséquent, la simple forme sous laquelle sont proposés des services d'aide et d'accompagnement peut conduire le système à laisser une majorité des familles défavorisées dans le besoin et, de surcroît, celles qui sont les plus vulnérables. De la sélection « naturelle » à la discrimination, il n'y a qu'un pas. Alors, comment ouvrir les portes pour être présents rapidement auprès des familles en besoins ?

Réseaux de confiance

Un programme spécifique intitulé *Intervention Éducative Précoce* a vu le jour au CSSS Jeanne-Mance. Initié par la *Direction de santé publique de Montréal*, il consiste à joindre les familles directement dans les milieux où elles se sentent en confiance, par exemple, à domicile ou



Hector Garcia Espinosa, 2010. Certains droits réservés (CC)

dans un milieu de garde. Les services ont surtout été implantés en lien avec les Centres de la Petite Enfance (CPE),

dans lesquels des professionnels interviennent régulièrement pour ceux qui ne lèvent pas nécessairement la main pour dire « *mon enfant a des difficultés* ». Un CPE est un lieu idéal d'intervention car une famille qui s'y rend depuis deux ou trois ans a souvent confiance en l'éducatrice. Celle-ci peut, à son tour, transférer ce lien de confiance plus facilement vers l'intervenant pour établir le lien avec les parents. Ce contexte est favorable à la création de liens avec des familles en situation de vulnérabilité. Elles nous connaissent et nous reconnaissent, ce qui facilite le développement de la relation humaine nécessaire à l'intervention. En complémentarité, les éducatrices peuvent également alerter l'intervenant si elles s'inquiètent par rapport à la situation d'une famille, pour que l'on se rende sur place.

Il y a deux ans, j'ai eu à intervenir dans une habitation à loyer modique (HLM) avec une famille très réticente à me rencontrer. La situation s'est débloquée quand une amie de cette famille les a rassurés sur le bien-fondé de mon intervention. Il m'arrive de croiser des familles en HLM qui me disent « *j'ai vu mon voisin, je lui ai dit de venir te voir* ». C'est en ce sens que les liens de voisinage dans les HLM sont une ressource non négligeable pour la construction de réseaux de confiance. Cela permet par exemple de détecter des difficultés au niveau développemental que vivent des familles qui ne seraient jamais rendues d'elles-mêmes à nos

DOSSIER



Ethelxxxk, 2013. Certains droits réservés

services. La création de liens solides est un point de départ incontournable pour accompagner les personnes qui vivent différentes problématiques. Les interventions requièrent de sortir du cadre de sa profession et de recueillir toutes les demandes ou besoins exprimés, avant de les passer à travers un filtre pour identifier ce qui relève de l'orthophonie et orienter les personnes vers les ressources adéquates lorsque les besoins exprimés outrepassent nos compétences. L'intervenant ne doit pas être perçu uniquement comme « l'orthophoniste du CSSS », mais comme celui qui se rend régulièrement à la garderie pour être présent, écouter les besoins, quels qu'ils soient, et discuter dans le corridor.

La délinquance

Il serait plus efficace d'avoir un temps dédié uniquement aux visites des personnes dans leur milieu de vie, comme les garderies ou les salles communautaires des HLM, pour rencontrer des gens, faire du réseautage et se présenter aux personnes. Mais cela implique-

rait simultanément une baisse du nombre de personnes « officiellement » rencontrées et de dossiers créés. Le nombre de familles en attente sur la liste d'attente (déjà longue) augmenterait et le contrôle des interventions via des statistiques serait moindre, ce qui n'est pas nécessairement prôné. Le CSSS Jeanne-Mance a la chance d'être doté du programme *Intervention Educative Précoce*, mais ce n'est pas le cas de tous les CSSS. Comme il reste de moins en moins de temps alloué pour construire une relation avec les personnes, le *case-load* se remplit de familles qui ont pu se mobiliser d'elles-mêmes pour appeler à l'accueil. Faire de la prévention, créer des liens, aller dans les mi-

lieux pour chercher les familles, discuter, converser et écouter requiert du temps qui nous manque, d'autant plus qu'apparaît en creux la logique de la rentabilité économique de chaque acte. Des discussions avec des pairs ayant assisté à l'évolution d'un petit CLSC Centre-ville vers un CSSS renvoient un constat similaire. Dans les faits, cette transformation s'est superposée à un éloignement des populations ainsi qu'à une bureaucratie et une médicalisation croissantes.

Dans ce contexte, comment intervenir efficacement en faveur de ceux qu'on voudrait accompagner ? Comment jongler avec un système dont la rigidité est un frein pour des familles aux situations hétérogènes ? Comment équilibrer les jeux de pouvoirs décisionnels, les logiques budgétaires et le manque de temps avec les besoins des familles ? Le gros éléphant CSSS doit être en mesure de devenir une petite souris en fonction de la situation, pour s'infiltrer et prendre le temps de créer des liens. Pour répondre aux besoins des familles de façon complète, les interventions gagneraient sans doute à être effectuées en complémentarité avec des domaines tels que le travail social ou l'éducation spécialisée. Parallèlement, il est fondamental de se faire « intervenant délinquant », pour reprendre une des thématiques du séminaire à Lille, et d'expérimenter des approches nouvelles pour faire évoluer les choses, modifier ce qui ne fonctionne pas, préserver un espace préventif, trouver du temps pour écouter et restaurer ce lien de confiance avec les populations sans lequel aucune intervention ne peut prendre racine. En résumé, jouer avec les cordes du système tout en répondant aux urgences.

DOSSIER

*« Le gros éléphant
CSSS doit être en
mesure de devenir
une petite souris en
fonction de la
situation, pour
s'infiltrer et prendre
le temps de créer des
liens. »*

Récits de pratiques en santé mentale, toxicomanie et itinérance

Des pas franchis

DOSSIER

Ce texte fait partie d'une banque de 50 récits de pratiques d'intervention en itinérance¹. Elles ont été documentées en collaboration avec quatre Équipes Itinérance au Québec (Hurtubise et Babin, 2009) et les trois équipes cliniques du projet *Chez soi* à Montréal (Hurtubise et Rose, 2013). Ces récits de pratiques sont disponibles sur le site web du CREMIS dès l'automne 2013 (www.cremis.ca).

Marie-Claude Rose

Professionnelle de recherche
CREMIS

Roch Hurtubise

Professeur titulaire et directeur
Département de service social
Université de Sherbrooke
Membre du CREMIS

Équipe de suivi intensif
dans le milieu (SIM) du
projet *Chez soi*

CAU-CSSS Jeanne-Mance

Dans le récit qui suit, la spécialiste en dépendance de l'équipe de Suivi intensif dans le milieu (SIM) du projet *Chez soi*² raconte diverses interventions liées à la toxicomanie auprès de personnes souffrant de troubles sévères de santé mentale. Dans le parcours d'un grand nombre de personnes desservies par l'équipe SIM, se chevauchent itinérance, problème de santé mentale et dépendance. Ce qui a signifié par le passé un cumul d'obstacles à l'accès aux services. Comment faire des pas avec les personnes malgré la consommation ? Si, traditionnellement, les



M Trombone, 2011. Certains droits réservés ©

soins de santé sont pensés par « problème », ils sont ici saisis simultanément dans l'intervention. La personne y est également reconnue dans sa globalité, au-delà des problèmes et des situations de crises.

Afin d'adopter une approche à la fois ouverte et proactive en regard de la toxicomanie, l'équipe SIM identifie quelques balises. Règle no 1. Ne pas paniquer et apprendre à vivre

§

Réduction des méfaits

Les gens que nous accompagnons ne souhaitent pas nécessairement modifier leur consommation. Nous n'avons pas une vision prônant l'abstinence. La consommation est d'abord comprise comme le moyen qu'adopte une personne à un moment de sa vie pour survivre. Et nous l'accompagnons là-dedans. Ça demande beaucoup de nuances et de flexibilité. Il y a un travail à faire sur soi comme intervenant pour accepter l'impuissance et pour dédramatiser la toxicomanie.

Les Alcooliques Anonymes ont aidé de nombreuses personnes qui étaient résolues à cesser de consommer et qui avaient besoin de soutien. Cependant, l'abstinence n'est pas le seul chemin. L'approche de la réduction des méfaits s'inscrit dans la reconnaissance qu'il y a non seulement des pertes, mais également des gains liés à la consommation et que certaines personnes choisissent de continuer de consommer. C'est ce qui m'intéresse dans le travail en dépendance : ce principe d'aller chercher à l'extérieur de soi quelque chose pour surmonter la douleur. Je ne juge jamais ce que les personnes consomment. Qui sommes-nous pour dire que ce n'est pas la bonne façon de faire face à ses difficultés ? C'est aussi de voir la valeur des personnes au-delà du problème de dépendance.

Quand on travaille avec la réduction des méfaits, on sort de la culpabilité et cela contribue à l'honnêteté dans la relation thérapeutique. Nous cherchons le chemin le plus agréable pour accéder à une meilleure qualité de vie, sans connaître ce chemin à l'avance. Mon travail est de mettre de l'avant la notion de choix, sans culpabiliser les personnes. La moralisation ne fonctionne pas en dépendance : les personnes connaissent les risques qu'elles courent, mais lorsque, peu à peu, le choix devient responsable et conscient, elles veulent cesser de consommer parce qu'elles constatent qu'elles utilisaient inadéquatement la consommation pour faire face à une réalité difficile.

avec la réalité de la consommation en tant qu'intervenant. Ce qui demande un certain travail sur soi. Règle no 2. Il y a toujours quelque chose qui peut être fait. Lorsque la personne n'est pas prête à cesser de consommer, et une fois réalisée l'évaluation des risques, on continue de l'accueillir, sans tabous ni jugements, en faisant de l'éducation là où c'est possible.

Ce récit relate les suivis auprès de trois personnes qui témoignent d'un désir variable d'agir sur leur toxicomanie. Plusieurs stratégies d'intervention seront adoptées selon les contextes, afin de susciter un sentiment d'ambivalence à l'égard de la consommation, d'en réduire les risques, d'identifier sa fonction dans la vie de la personne ou d'accompagner un projet de vie. Au fil des différents suivis, la spécialiste en dépendance de l'équipe SIM identifie les pas franchis avec les personnes, parvenant notamment à amorcer avec elles une discussion sur leur santé mentale.

DOSSIER

« La consommation est d'abord comprise comme le moyen qu'adopte une personne à un moment de sa vie pour survivre. »

DOSSIER

« Parfois, il faut travailler sur soi comme intervenant, parce que la personne ne désire pas arrêter. Et c'est nous qui avons du mal à vivre avec l'impuissance de les voir ainsi s'intoxiquer. »

Lorsque, en tant qu'intervenants, nous voulons faire naître un questionnement chez la personne au sujet de sa consommation, si nous n'avons rien à proposer pour susciter l'ambivalence, la personne restera sur le chemin qu'elle connaît déjà. Pourquoi arrêterait-elle de consommer si elle est à la rue et qu'elle doit se battre à tous les jours pour les quelques dollars issus de la quête ? Pourquoi cesser de consommer lorsqu'il faut vivre avec ses souffrances et qu'on ne sait pas où aller ? Avec le projet *Chez soi*, ce que nous offrons à ces personnes pour faire pencher la balance, c'est un appartement, un suivi, des intervenants, un engagement dans leur projet de vie.

En attendant

Olivier boit beaucoup d'alcool combiné à des médicaments achetés sur le marché noir. À son entrée au projet *Chez soi*, il était régulièrement hospitalisé pour coma éthylique. À une occasion, il est même tombé tête première dans nos locaux, tellement il était intoxiqué, et nous avons appelé les ambulanciers. Il a 21 ans. Avec Olivier, nous avons fait une belle intervention de réduction des méfaits en collaboration avec les infirmières et la psychiatre de l'équipe. Nous avons regardé avec lui quelles étaient les substances les moins dangereuses lorsqu'elles sont combinées à l'alcool et nous avons fait de l'éducation : « la cocaïne est déjà mieux que des Benzodiazépines, le mélange des Ativan et

de l'alcool mène au coma ». Olivier a été très réceptif à cette proposition.

Nous avons ensuite intensifié le travail de réduction des méfaits. Nous lui avons dit que nous craignons qu'il quitte les bureaux avec ses médicaments et qu'il les surconsomme. Nous lui avons proposé de diminuer les doses, mais Olivier n'a pas voulu :

- Non, je ne veux pas que vous diminuiez les médicaments, ça m'aide à dormir, à fonctionner, c'est important pour moi.

- Mais Olivier, que proposes-tu ?

- Je vais la prendre devant vous.

C'est de la belle réduction des méfaits. Désormais, il vient chaque matin chercher ses médicaments, nous lui offrons une barre tendre et un jus d'orange et il prend ses médicaments devant nous. Ainsi, nous nous assurons qu'il a quelque chose dans le ventre et que ses médicaments font effet. Il vient tous les jours. Auparavant, il vendait ses médicaments ou il les accumulait et les surconsommait avec de l'alcool ; c'était très dangereux pour sa vie. Nous avons également convenu avec Olivier que lorsqu'il serait intoxiqué à l'alcool, nous ne lui donnerions que la moitié de la dose prescrite. Depuis, il n'est plus jamais venu chercher ses médicaments sous l'effet de l'alcool et il n'a pas été hospitalisé pour coma éthylique depuis plusieurs mois, alors qu'avant, c'était au moins une fois par mois.

Alors, nous avons fait cela avec lui. Il a quitté son logement et il est de retour à la rue. Il est intoxiqué, mais il est là, il continue de venir au bureau quotidiennement. Avec Olivier, je n'arrive pas à semer le doute, à susciter une ambivalence à l'égard de sa consommation. Parfois, il faut travailler sur soi comme intervenant, parce que la personne ne désire pas arrêter. Et c'est nous qui avons du mal à vivre avec l'impuissance de les voir ainsi s'intoxiquer.

Nous sommes au tout début de l'intervention au sujet de la consommation avec Olivier. Je le vois désormais chaque semaine, ne serait-ce que cinq minutes. Je tente en ce moment de voir avec lui ce qu'il consomme, car nous ne le

savons pas. Ce sont de petits pas.

La mauvaise blague

Paul, 40 ans, est un homme très anxieux. Nous n'avions cependant jamais parlé d'anxiété, tant que nous n'avions pas parlé de consommation. Il disait : « *tout va bien, je n'ai pas besoin d'arrêter de prendre de la bière* ». Mais, à un moment donné, je me suis dit que Paul ne buvait pas une à deux grosses bières (trois à six petites bières) tous les jours pour rien. J'ai essayé de savoir avec lui à quoi ça lui servait.

Sans même parler de consommation, j'ai commencé à lui faire remarquer certaines choses : « *Paul, tu transpires beaucoup, tu as l'air un peu anxieux.* » Puis à un moment donné, c'est sorti :

- La bière me calme.
- Es-tu disposé à ce qu'on regarde d'autres moyens que l'alcool pour te calmer? Tu continues de boire, c'est seulement pour avoir d'autres moyens dans notre coffre.
- Oui.

C'était seulement cela. Nous pouvons faire de l'éducation au sujet de sa consommation, lui dire que l'alcool porte atteinte au foie, à l'estomac, mais il est intelligent : il se sent seulement coupable, car il a l'impression de s'autodétruire consciemment. S'il n'y avait pas un côté positif à la consommation, la personne cesserait. Si elle consomme, c'est qu'elle va y puiser quelque chose de satisfaisant. Trop souvent, nous ne parlons pas de ces bénéfices-là. Nous voulons seulement montrer à quel point la consommation est terrible. Mais du moment que la personne est en mesure de voir : « *Voici ce que m'apporte la consommation. J'ai besoin de me calmer. Je ne*



Dimitri, © 2009. Certains droits réservés

DOSSIER

contenu de la lettre et comprendre tous les mots représentent un effort considérable pour lui. Il voit un chiffre, il pense que c'est une somme due. Il lit très vite et commence à paniquer, puis il ne voit plus rien, il n'arrive plus à ouvrir les autres lettres, il commence à faire du déni. Alors il va boire. Puis, il revient à son courrier, mais ce n'est plus une très bonne idée rendu là. Maintenant, chaque fois que nous le rencontrons, trois fois par semaine, nous ouvrons son courrier ensemble. Nous faisons également la liste des cinq choses les plus anxiogènes. Par la suite, nous pouvons faire quelque chose d'agréable parce qu'il se sent un peu plus détendu.

Je fais des échelles de 0 à 10 avec tous les participants pour coter à peu près tout : le moral, le goût de consommer, le bonheur, l'anxiété. Le but de ces échelles est que les person-



Etheilxxxk. 2013. Certains droits réservés ©

savais pas que j'avais ce besoin-là. Maintenant, est-ce que je pourrais répondre à ce besoin autrement ? » Il n'y a rien qui pose problème avec la bière, c'est le sens que Paul lui donne qui ne fonctionne pas.

Paul m'a dit : *« je ne savais pas que j'étais nerveux. »* Il est tellement anxieux ! En discutant, nous avons pu découvrir que l'anxiété l'avait probablement mené à la rue parce que tout devenait une montagne pour lui. S'il n'a pas d'aide pour voir à ses comptes, il boit. Lorsqu'il reçoit son courrier, il se met à transpirer. Ouvrir son courrier, essayer de lire jusqu'à la fin le

nes commencent à s'observer elles-mêmes, qu'elles s'approprient leurs humeurs. Nous pouvons ensuite discuter de beaucoup de choses :

- Pourquoi te cotes-tu à 7 et non pas à 2 ?
- Je ne suis pas à 2 parce que j'ai un appartement, parce que c'est beau, parce que tu es là, parce que j'ai vu ma sœur hier. Au fond, je suis peut-être à 8.
- C'est intéressant ! Et pourquoi pas 10 ?
- Parce que le soir, je vais consommer.
- Ah ? Pourquoi consommer jouerait sur ton niveau de bonheur ?

Cela amorce une réflexion : « *pourquoi ça ne me rend pas heureux ?* » Mon rôle comme intervenante est d'offrir aux personnes une occasion de réfléchir aux fonctions de la consommation sans que cela constitue une menace.

À la fin d'un mois, Paul a manqué d'argent et d'alcool ; il est probablement tombé en sevrage et il est devenu suicidaire. Il est parti en cure de désintoxication pour dix jours. J'avais vu beaucoup d'anxiété chez lui, mais j'avais moins vu l'aspect dépressif. Je l'ai rencontré au centre et nous avons identifié ensemble ce que j'appelle des « feux rouges ». Il en a identifié trois : le manque d'argent, le manque d'alcool et l'arrêt de ses médicaments. Si ces trois feux rouges sont allumés, Paul ne veut plus vivre. Alors, ce qu'il faut faire en réduction des méfaits, c'est de s'assurer qu'il a de l'argent et de l'alcool jusqu'à la fin du mois et qu'il prend ses médicaments. Il sait que ce sont ses feux rouges : il ne veut pas mourir, mais il est conscient que si ces trois lumières-là s'allument, les pensées suicidaires viendront. Ce sont nos ingrédients ; c'est comme une recette. Depuis sa sortie de la cure, Paul a un calendrier où il dresse chaque jour son budget, qu'il gère lui-même.

En prévention de la toxicomanie, le calendrier est très important pour garder une trace de ce qui se passe. Ça permet d'être dans la réalité telle qu'elle est maintenant et pas seulement avec des perceptions, des peurs, des impressions. Les athlètes olympiques gardent les traces du temps lorsqu'ils s'entraînent ; le coureur peut avoir l'impression que sa course a été plus pénible que la veille, mais en réalité, il a fait le même temps. J'aime garder des traces en consommation pour prendre le pouls de ce qui se passe vraiment. Ça permet aux personnes d'amorcer une introspection. Tant que la personne est dans le déni, dans la minimisation et dans l'objectif tellement lointain de l'abstinence, elle ne regarde pas la réalité.

Paul commence à comprendre son mécanisme. Il a recommencé à consommer un peu. Ce que j'apporte vise à lui permettre de devenir plus autonome et à se connaître, afin qu'il arrive à se dire : « *Je suis très anxieux. Je pense que je*

devrais prendre une chose à la fois, me faire une liste et cocher. Parce que je vais boire et demain matin, je vais me sentir coupable, j'aurai la gueule de bois et je ne ferai rien de ma journée. Par contre, si j'ai tout fait ce que j'avais à faire aujourd'hui, peut-être que je pourrai me permettre une bière, ce sera une récompense, et non pas quelque chose pour geler mon anxiété qui est insupportable. » Voilà une très bonne intervention en réduction des méfaits. Ça reste une bière, mais la façon dont elle est prise est différente.

Lorsque nous avons trouvé les motifs de la consommation, l'étape suivante consiste à regarder si ça fonctionne. Je demande à Paul d'écrire sur un calendrier combien de bières il a consommées et à quel moment. Je lui demande également de coter son moral de 1 à

« Tant que la personne est dans le déni, dans la minimisation et dans l'objectif tellement lointain de l'abstinence, elle ne regarde pas la réalité. »

« Je suis allé magasiner ce jour-là, je me suis acheté un nouveau poisson pour mettre dans mon aquarium. »

10. « Dimanche, j'ai bu deux grosses bières, mon moral était à 4. Lundi, deux grosses bières, mon moral était à 5. Mardi, une bière mon moral était à 7. Mercredi, je n'ai pas bu, mon moral était à 8.5. Ah oui ! C'est vrai, je suis allé magasiner ce jour-là, je me suis acheté un nouveau poisson pour mettre dans mon aquarium. »

C'est tellement évident ! Mais s'il ne le voit pas, c'est qu'il n'est pas prêt à le voir. Selon moi, Paul pense qu'il boit pour améliorer son moral, mais ça ne fonctionne pas. J'aimerais lui proposer un exercice, pour regarder les choses autrement. C'est presque de la thérapie d'impact : « Tu bois pour te détendre. Cote ton stress avant, puis cote ton stress après. » Le stress ne diminuera pas. C'est la mauvaise blague de la consommation.

Avec elles

Lorsque nous parlons de projet de vie, nous reconnectons les personnes avec qui elles sont vraiment. Elles ont longtemps gelé leurs émotions et il est affolant d'y faire face à nouveau. La consommation avait jusque-là permis de remettre à plus tard ses rêves, sa vie. Juliane a vécu dans la rue entre deux conteneurs pendant au moins sept ans : le travail du sexe, une grossesse, des horreurs, de la drogue injectable, de la délinquance, de la prison. Elle a 28 ans. Elle ne sait pas qui elle est, ce qu'elle veut. Dans son cas, non seulement l'ambivalence est là, elle a choisi l'autre chemin. « Je fais le choix d'être abstinent parce que ce n'est pas cohérent avec ce que je veux dans ma vie. J'ai un amoureux... » Elle a goûté à la violence qu'elle se faisait. Désormais, elle prend de la méthadone, vit en appartement, qu'elle a bien décoré, et cuisine. Son plan de rétablissement est de se reconnecter avec qui elle est. C'est là que le vrai travail commence.

La croisée des chemins est très anxiogène.

Juliane le dit : « Je ne sais pas comment être avec moi. Je ne sais pas comment je ferai pour gérer ma vie à jeun. Pour moi, c'est insupportable. » Elle m'a montré ce qui est à la source du malaise de la consommation : « J'ai peur d'être connectée avec moi parce que tellement de souffrances vont ressortir. » L'inceste, les mauvais traitements, tellement de traumatismes vont remonter ! Comme intervenante, j'entends cela. Nous avons commencé à apprivoiser un peu ces situations qui éveillent des traumatismes. Il s'agit de regarder quelles sont les situations pour que nous soyons en mesure de faire un plan de crise. Juliane a un problème de bipolarité que nous sommes en train de stabiliser, bien que ce soit difficile avec la consommation. Nous avons commencé à explorer des stratégies de communication avec son conjoint. Comment exprimer que ça va moins bien ? À quoi puis-je me raccrocher ? Quels sont les moyens que je pourrais prendre pour aller respirer ? Il s'agit de commencer à s'accueillir dans ces moments-là, à s'apprivoiser. Juliane prend soin de son apparence physique, ça lui permet de s'ancrer. Elle peut également nous appeler n'importe quand. Dans la prévention de la rechute, le téléavertisseur est un outil extraordinaire.

Quand la personne a vraiment fait un choix de vie, nous pouvons travailler sur la rechute ; nous ne sommes plus tellement dans la réduction des méfaits. Juliane sait que lorsqu'elle rechute, c'est qu'il y a des choses en elle qui sont trop difficiles à vivre. Souvent, les personnes ont une résistance à parler d'un plan de rechute, parce qu'elles ne veulent pas rechuter. C'est comme si elles disaient : « ne me laisse pas là, à la croisée des chemins ». Je sais que

ce que je propose est inconfortable, parce qu'il faut parler des deux chemins : la route sur laquelle les personnes étaient engagées et la route d'une vie qu'elles ne connaissent pas. Lorsque je prends cette nouvelle route avec elles, je ne sais pas où je vais, car ce sont les personnes qui disent où l'on va. Je ne suis pas celle qui est là-haut dans l'abstinence et qui dit quoi faire. Je suis en bas avec elles et je ne sais pas où nous allons, mais nous sommes ensemble dans cette aventure.

Notes

1 : Les récits de pratique relatent divers apprentissages, pratiques et principes qui guident l'intervention de sept équipes spécialisées en itinérance (composées de travailleurs sociaux, infirmières, spécialistes en toxicomanie, éducateurs spécialisés, psychiatres, médecins, organisateurs communautaires et criminologues, entre autres). Ces récits documentent les pratiques les plus prometteuses dans l'intervention en itinérance, telles qu'elles ont été identifiées par le collectif des intervenants, afin de les transmettre dans divers milieux de pratique et de formation.

2 : Le *projet Chez soi / At home* est un projet de recherche et d'intervention sur l'itinérance et la santé mentale qui s'est tenu dans cinq villes canadiennes, entre 2009 et 2013. La philosophie générale du projet consistait à donner à des personnes souffrant de problèmes de santé mentale lourd ou modéré la possibilité d'intégrer rapidement un logement subventionné de leur choix (sans devoir passer par des étapes préparatoires), tout en leur offrant un suivi clinique et de réadaptation intégrés et personnalisés (plus ou moins intensif selon leurs besoins). Les trois équipes cliniques mises sur pied à Montréal ont desservi 280 personnes. Ces équipes multidisciplinaires réunissant près de 30 intervenants ont travail-

lé dans une approche du rétablissement en santé mentale. À Montréal, ce projet s'est terminé en mars 2013.

DOSSIER



Antab0000, 2013. Certains droits réservés. ©

Affectivité et sexualité chez les jeunes en situation de rue

L'intervention ancrée

DOSSIER

J'ai rencontré un gars quand j'avais 18 ans. J'ai été avec lui pendant deux ans et demi... Je commençais à être dans la rue, tandis que lui, ça faisait des années qu'il était dans la rue. Moi je trouvais ça cool, je le trouvais hot. [...] C'était mon meilleur ami, c'était mon « partner » de voyage, mon partenaire de vie! (Pauline, 22 ans)

Philippe-Benoît Côté

Professeur
Département de sexologie
Université du Québec à
Montréal

Membre du CREMIS

Si les propos de Pauline peuvent susciter l'étonnement, c'est qu'ils se démarquent de la perception populaire voulant que les conditions de vie précaires des jeunes en situation de rue¹ contreviennent au développement et au maintien des relations affectives et sexuelles. Cette perception se voit d'autant plus confirmée que plusieurs travaux scientifiques sur cette question ont tendance à dépeindre les relations affectives et sexuelles de ces jeunes soit comme des risques pour leur santé (Agence de santé publique du Canada, 2006; Marshall *et al.*, 2009), soit comme des instruments de leurs besoins essentiels ou de leur dépendance à la drogue (Jamouille, 2009; Lanzarini, 2000; Tyler et Johnson, 2006). Or, en réduisant la complexité des relations affectives et sexuelles à des comportements à risque pour la santé des jeunes, ces travaux perpé-



Antih0000, 2013. Certains droits réservés ©

tuent une vision homogène de l'amour et de la sexualité en situation de rue.

Afin de rompre avec cette conception homogène, nous avons réalisé une étude qualitative pour comprendre, à partir du point de vue des jeunes eux-mêmes, comment se construisent leurs relations affectives et sexuelles en situation de rue.² Pour ce faire, nous avons interrogé trente-deux jeunes (18 femmes, 14 hommes)

en situation de rue âgés de 18 à 27 ans (moyenne de 22 ans). Une entrevue semi-dirigée d'environ une heure a été réalisée avec les participants à partir des dimensions suivantes: 1) leurs expériences amoureuses et sexuelles; 2) leurs expériences de la situation de rue; 3) leurs relations interpersonnelles en situation de rue; et 4) leurs représentations de l'avenir. Inspirée de la méthode typologique de Schnapper (2005), l'analyse des données a permis d'identifier cinq profils d'expériences affectives et sexuelles en situation de rue: la réussite criminelle, le retrait, la survie, l'engagement et l'envahissement par la drogue. Il est à noter qu'aucun de ces profils ne constitue une représentation exacte des témoignages des participants. Il s'agit plutôt d'une construction schématique de leurs expériences vécues sous forme de type-idéal.³ Voyons plus précisément à quoi renvoie chacun de ces profils.

Réussite criminelle

Le profil de la réussite criminelle a été dégagé à partir du récit de quatre jeunes hommes qui disent s'être initiés aux activités criminelles, notamment la vente de drogues, pour contrer les conditions de vie précaires à la rue. Si ces jeunes mentionnent que l'intégration au milieu criminel leur procure une autonomie financière, ils rapportent aussi qu'elle leur permet de construire une image sociale de réussite. En réaction à leur intégration au milieu criminel, ces

jeunes disent profiter de leur indépendance économique pour obtenir des relations sexuelles avec des partenaires féminins qui souhaitent répondre à leurs besoins essentiels (alimentation, hébergement, vêtements). Par conséquent, ils rapportent que leur popularité auprès des jeunes femmes constitue un signe de réussite qui renforce leur identité masculine. C'est probablement dans une volonté de présenter une certaine performance sexuelle que les jeunes de ce profil disent s'entourer des plus belles jeunes femmes. Comme l'a présenté Corriveau (2009: 125) dans son étude sur les gangs de rue: « être un homme, c'est pour ces jeunes être performant et actif sexuellement ».

Retrait

Le profil du retrait regroupe les témoignages de sept jeunes hommes qui rapportent vivre la situation de rue comme une expérience disqualifiante et humiliante. À l'instar d'autres travaux (Boydell et al., 2000; Kidd et Davidson, 2007), ces jeunes se présentent comme des individus dévalorisés et amoindris en situation de rue. Ils racontent vouloir rompre le plus rapidement possible avec cette expérience qu'ils considèrent humiliante, et ce, en mettant en place une diversité de stratégies de mise à distance, notamment par un désinvestissement des relations affectives et sexuelles. En réaction à l'image de l'homme pauvre et peu séduisant qu'ils disent projeter, ils préfèrent s'abstenir de tout contact avec de potentielles partenaires. Selon eux, le fait de développer et d'entretenir des expériences affectives et sexuelles les ancrerait davantage dans la situation de rue plutôt que de les aider à s'en sortir, comme le mentionne Christian: « je veux me sortir de là le

DOSSIER

« en réduisant la complexité des relations affectives et sexuelles à des comportements à risque pour la santé des jeunes, ces travaux perpétuent une vision homogène de l'amour et de la sexualité en situation de rue. »

plus tôt possible. C'est pour ça que ces temps-ci, les femmes, je ne fais que les regarder et rêver.» Ces jeunes préfèrent donc se retirer des expériences affectives et sexuelles, en gardant espoir de renouer avec l'amour et la sexualité une fois qu'ils auront quitté la situation de rue et qu'ils se seront affranchis de l'identité négative associée à la catégorie sociale de « jeunes en situation de rue ».

Survie

Le profil de la survie caractérise les propos de sept jeunes femmes qui rapportent une expérience de survie en raison de la précarité des conditions de vie en situation de rue. Elles disent mettre en place une diversité de stratégies pour répondre à leurs besoins essentiels, à savoir s'héberger, s'alimenter, se vêtir et se laver. Comme d'autres auteurs l'ont montré (Lanzarini, 2000), les conditions de vie précaires de la situation de rue pèsent lourdement sur ces jeunes, ce qui les conduit à ressentir de l'anxiété, de la peur et de l'inquiétude. Face à cette expérience de survie, ces jeunes disent avoir recours à des transactions sexuelles, sans engagement affectif, pour répondre à leurs besoins essentiels. Comme le présente Tabet (2004 : 7), les transactions sexuelles évoquent moins un acte prostitutionnel qu'un « échange économique-sexuel », c'est-à-dire « des relations sexuelles impliquant une compensation ». Si quelques-unes rapportent avoir vécu des relations amoureuses en situation de rue, la plupart d'entre elles témoignent du fait qu'elles n'ont ni le temps ni l'énergie pour s'investir dans une expérience affective. Selon elles, l'exigence de la survie fait en sorte qu'elles doivent répondre à leurs besoins personnels avant de répondre à ceux d'un partenaire.

Engagement

Le profil de l'engagement a été dégagé à partir des témoignages de neuf jeunes femmes qui mentionnent vivre positivement leur expérience en situation de rue, notamment en termes de liberté et de festivité. À l'instar de Bellot (2005) et de Parazelli (2002), cette expérience positive se traduit par l'adhésion à un mode de vie anticonformiste dans la mesure où ces jeunes ont l'impression de faire partie d'une famille à la

marge de la société. Par exemple, Amélie se décrit comme une « marginale » et une « punk » qui, par un groupe de pairs en situation de rue, a réussi à intégrer une communauté qui défend des valeurs contraires à la société conventionnelle. De façon similaire à leurs relations amicales, les expériences affectives et sexuelles des jeunes de ce profil s'inscrivent en continuité avec leur processus d'intégration au mode de vie anticonformiste de la situation de rue. À titre d'exemple, certains jeunes mentionnent que leurs partenaires jouent le rôle de « partenaires de rue » avec lesquels ils apprennent les différents codes sociaux de la situation de rue (par exemple, comment s'habiller, comment obtenir de l'argent, comment se nourrir). Cet exemple illustre que pour ces jeunes, avoir un partenaire représente non seulement une réalité possible en situation de rue, mais aussi une réalité qui leur permet d'afficher explicitement leur adhésion au mode de vie anticonformiste.

Envahissement par la drogue

Le profil de l'envahissement par la drogue a été identifié sur la base des témoignages de quatorze jeunes (8 femmes et 6 hommes) qui disent concevoir la consommation de drogue comme une expérience envahissante qui prend le dessus sur l'ensemble de leurs activités quotidiennes. Cet envahissement n'est pas sans rappeler ce que Castel (1998 : 25) décrit comme une « expérience totale » de consommation de drogues, c'est-à-dire « la recherche et la consommation du produit qui parasitent l'ensemble des relations au monde d'un individu et mettent toute sa vie au service de cette passion ». Cette analyse trouve écho dans les témoignages des jeunes qui disent négliger la

affectives. Leur discours met en évidence le fait que la drogue vient monopoliser tout le temps et l'énergie des jeunes, ce qui fait obstacle à un investissement affectif auprès d'une autre personne. Voici comment Benoît exprime cet envahissement par la drogue : « *dans la rue, la drogue prend le dessus sur tout!* »

Pluralité d'expériences

Les cinq profils d'expériences affectives et sexuelles identifiés dans cette étude remettent en question la conception homogène des comportements sexuels en situation de rue véhiculée à travers les travaux empiriques sur le sujet. Grâce à l'analyse typologique, il est possible de saisir la complexité et la pluralité des expériences affectives et sexuelles des jeunes en



Anita BOUOUBOU, 2013. Certains droits réservés (cc)

DOSSIER

« Cette pluralité d'expériences affectives et sexuelles offre l'occasion de réfléchir à des pistes d'intervention spécifiques à chacun des types-idéaux identifiés. »

gestion de leurs besoins essentiels au profit d'une recherche quotidienne d'argent nécessaire pour payer leur consommation de drogues. En réaction à l'envahissement par la consommation de drogues, ces jeunes rapportent un investissement de l'expérience sexuelle pour répondre à leur dépendance aux substances. Dans ce contexte, ces jeunes mentionnent faire usage de transactions sexuelles pour obtenir de la drogue ou de l'argent nécessaire pour se la procurer. Pour ces jeunes, la consommation de drogues en situation de rue et son rapport aux transactions sexuelles rendent peu propice le maintien d'expériences

situation de rue. Cette analyse typologique permet ainsi de reconnaître que ces jeunes ne constituent pas un groupe uniforme, mais plutôt une population diversifiée qui entretient des rapports différents à l'égard de la situation de rue, de l'amour et de la sexualité.

Cette pluralité d'expériences affectives et sexuelles offre l'occasion de réfléchir à des pistes d'intervention spécifiques à chacun des types-idéaux identifiés. En effet, comme chacun des profils témoigne d'un rapport singulier à l'amour et à la sexualité en situation de rue, nous croyons qu'il serait possible de dégager

des cibles d'intervention pour chacun des types-idéaux dégagés. Par exemple, il est possible de croire que l'un des principaux enjeux du profil de la réussite criminelle constitue le rapport que ces jeunes entretiennent à l'égard de leur identité masculine. En misant sur des actes de violence et de criminalité pour se présenter favorablement aux autres, ces jeunes tendent à réduire l'identité masculine à une image sociale stéréotypée de « gangster » et de « criminel ». Comme le propose Corriveau (2009 : 129), il pourrait être intéressant d'assouplir la conception stéréotypée de la masculinité des jeunes du profil de la réussite criminelle afin d'identifier, avec eux, d'autres stratégies pour susciter leur sentiment de réussite sociale. Bref, en utilisant les principaux éléments de chacun des types-idéaux identifiés dans cette étude, nous croyons qu'il serait possible de développer des pistes d'intervention ancrées sur la pluralité des expériences affectives et sexuelles en situation de rue, et ce, de concert avec les jeunes eux-mêmes.

Notes

1 : La notion de « jeunes en situation de rue » est utilisée dans ce texte afin de mettre en évidence le caractère dynamique et symbolique de cette réalité. Plusieurs travaux montrent que les conditions de vie précaires et instables de la situation de rue ne sont pas vécues de la même façon par tous les jeunes (Bellot, 2005; Parazelli, 2002). Dans ce contexte, la rue n'est pas conçue comme un espace géographique, ni un état statique, mais comme une situation de vie flexible et mouvante à laquelle les jeunes sont confrontés.

2 : Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

3 : Selon Schnapper (2005 : 93), le concept de type-idéal renvoie à « de grands ensembles conceptuels et schématiques qui permettent de rendre intelligible les conduites et les discours observés ». Par conséquent, la méthode typologique ne vise pas à classer ou à étiqueter les individus, mais à rendre compte, sous forme d'une conceptualisation théorique, de leurs expériences individuelles.

Agence de santé publique du Canada (2006). *Les jeunes de la rue au Canada. Constatations découlant d'une surveillance accrue des jeunes de la rue au Canada 1999-2003*. Ottawa, Agence de santé publique du Canada.

Bellot, C. (2005). « La diversité des trajectoires de rue des jeunes à Montréal ». In N. Brunelle et M.-M. Cousineau (dir.), *Trajectoires de déviance juvénile : Les éclairages de la recherche qualitative*, pp. 71-95, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Boydell, K.M., Goering, P. et T. L. Morrell-Bellai (2000). « Narratives of identity: Re-presentation of Self in people who are homeless », *Qualitative Health Research*, 10, 1 : 26-38.

Castel, R. (1998). *Les sorties de la toxicomanie*, Suisse, Éditions Universitaires Fribourg.

Corriveau, P. (2009). « La violence dans l'univers des gangs : du besoin de protection à la construction identitaire masculine », *Revue de l'IPC*, 3 : 117-134.

Jamoulle, P. (2009). *Fragments d'intime. Amours, corps et solitudes aux marges urbaines*, Paris, La Découverte.

Kidd, S.A. et L. Davidson, L. (2007). « "You have to adapt because you have no other choice": The stories of strength and resilience of 208 homeless youth in New York and Toronto », *Journal of Community Psychology*, 35, 2 : 219-238.

Lanzarini, C. (2000). *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, Presses Universitaires de France.

Marshall, B.D.L., Kerr, T., Shoveller, J.A., Qi, J., Montaner, J.S.G. et E. Wood (2009). « Structural factors associated with an increased risk of HIV and sexually transmitted infection transmission among street-involved youth », *BMC Public Health*, 9, 7 : 1-9.

Parazelli, M. (2002). *La rue attractive: Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Schnapper, D. (2005). *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses de l'Université de France.

Tabet, P. (2004). *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan.

[Tyler, K.A.](#) et K.A. Johnson (2006). « Trading sex: voluntary or coerced? The experiences of homeless youth », *Journal of Sex Research*, 43, 3 : 208-216.

Catégoriser autrui

Le cas intrigant du débile suggestible

Il y aura toujours des déchets dans la société. Les infirmes du cerveau ne disparaîtront jamais, mais l'on peut restreindre considérablement le nombre d'infirmes mentaux si l'humanité veut bien revenir à une vie simple, conforme aux lois naturelles basées sur une saine morale¹.

Dr Antonio Barbea u, 1931

Le scientifique, comme le juriste qui a accès au savoir ainsi qu'à tous les privilèges qui sont associés à ceux qui se réclament de la force du droit, a le devoir de dénoncer les effets pervers du discours savant plutôt que de participer à sa légitimation.

Marie-Ève Sylvestre, 2012



Saavem, 2010. Certains droits réservés (CC)

Dans le cadre de la première campagne d'« hygiène mentale » sur les ondes de CKAC en 1931 et 1932, divers spécialistes viendront présenter les fruits de cette science en émergence² :

« L'hygiène nerveuse et mentale possède, mesdames et messieurs, une double fonction. Elle scrute les causes et les mécanismes des maux qui, dans son domaine très vaste, assaillent l'Humanité. L'inconnu ne la rebute pas. Elle cherche partout avec un soin, avec une patience infinis [sic]. Et puis, quand la vérité

Robert Bastien

*Chercheur
Direction de santé
publique - Montréal*

*Membre du CREMIS et de
l'équipe PRAXCIT*

Isabelle Perreault

*Professeure adjointe
Université d'Ottawa
Centre d'histoire des régula-
tions sociales*

« toutes ces désignations forgées par les spécialistes de l'époque ont encore, aujourd'hui, des échos. Certaines désignations [...] ont disparu des référentielles médicaux alors que d'autres expressions se sont simplement sophistiquées. »

est enfin conquise, elle n'a de cesse qu'elle l'ait transformée, pour les malheureux, en bien-être et en bonheur. C'est une science captivante, c'est une science conquérante. Mieux que toute autre, elle correspond aux deux aspirations les plus profondes de l'âme humaine : la soif de connaître et le besoin d'aimer.³ »

Dans un langage clair et sans détours, ces spécialistes vanteront les bienfaits de la science et de la technique pour débusquer les germes de la folie et des comportements déviants. Ils présenteront aussi les moyens d'y faire face, entre autres par la ségrégation qui est présentée comme une mesure prophylactique, c'est-à-dire préventive. C'est d'ailleurs dans les transcriptions radiophoniques qu'émerge la désignation intrigante du *débile suggestible*.

Lors de cette série d'émissions, treize au total, le Dr Barbeau, professeur agrégé à l'Université de Montréal et médecin à l'hôpital de Bordeaux, évoque les *infirmes du cerveau* en alternance avec les *infirmes mentaux* pour désigner ceux qui, selon la science, menacent l'équilibre de la société. Pour sa part, Victor Doré, alors directeur de la Commission des écoles catholiques de Montréal, utilise les qualificatifs suivants : *arriérés mentaux*, *arriérés pédagogiques* et *anormaux de caractère* sans négliger d'employer la désignation de faibles d'esprit. Le Dr Roma Amyot, neurologue [sic] à l'hôpital Notre-Dame, parlera des effets dévastateurs de

la syphilis en évoquant les défauts que cette maladie peut engendrer. Il parle ainsi des *idiots*, des *imbéciles*, des *débiles mentaux* et des *épileptiques*⁴. En guise de conclusion à la série d'émissions radiophoniques, le Dr Antonio Barbeau prononcera une dernière conférence le 2 février 1932 portant sur l'hygiène mentale et la criminalité. Au cours de cette émission, le Dr Barbeau fera une distinction entre la folie et le crime. L'aliéné, pour le Dr Barbeau, n'est pas un criminel, puisqu'il n'est pas responsable. Entrent dans cette catégorie ceux qui relèvent directement de la folie. Le Dr Barbeau cite les êtres suivants : les *épileptiques*, les *alcooliques*, les *narcomanes* [sic], les *débiles suggestibles* et, enfin, les *pervers*. Il ajoute aussi cette note :

« À la différence des criminels en puissance, les débiles ne sont pas méchants en général [...] ils sont menteurs, vaniteux, romanesques et par-dessus tout ils sont suggestibles ; ils sont les têtes de Turcs des vrais criminels, ceux qui tirent les marrons du feu. »

L'usage de termes comme *débiles* ou encore *arriérés* par les hygiénistes mentaux dans l'espace public est caractéristique d'une époque. Il serait impensable, aujourd'hui, d'utiliser ces mêmes expressions pour qualifier des individus, dont des enfants, qui ont une faible constitution psychique ou, encore, qui accusent un retard sur leurs pairs. Toutefois, toutes ces désignations forgées par les spécialistes de l'époque ont encore, aujourd'hui, des échos. Certaines désignations, comme nous l'avons vu, ont disparu des référentielles médicaux alors que d'autres expressions se sont simplement sophistiquées. C'est notamment, comme nous le verrons, le cas du *débile suggestible*.

Détour par le passé

Au fil du temps et au gré des époques, des expressions forgées par le corps technologico-scientifique pourront radicalement changer de sens pour désigner les attributs physiques et psychiques d'une personne. C'est notamment le cas du mot *débile* employé au cours de l'entre-deux-guerres par les hygiénistes mentaux. Lorsqu'une expression *scientifique* bascule

dans la sphère publique, on ne sait jamais contre qui elle se retournera et quels préjudices elle occasionnera. Un détour par le passé donne à voir des dérives notionnelles et politiques discriminatoires issues d'intentions parfois bienveillantes, alors que le temps présent est moins loquace et plus insaisissable ; d'où l'importance d'étudier le temps présent à l'aune du passé.

Dans une biographie sur Emmanuel Kant, il est écrit que ce dernier avait l'air *débile*. Surprenant ? Pas tout à fait, si l'on se donne la peine de remettre en contexte cette affirmation. Émanant tout d'abord de la médecine pour ensuite être reprise par les hygiénistes mentaux, l'expression *débile* servait simplement à désigner une faiblesse physique⁵. Lorsque les psychiatres et les hygiénistes mentaux transposèrent ce terme à la constitution de l'esprit, cela donna le terme *débile mental*, soit faible d'esprit. C'est dans un souci de raffinement nosologique que les hygiénistes mentaux ajoutèrent, pour plus de précision, des attributs complémentaires au mot *débile*, comme, par exemple, *suggestible*. Or, que voulait dire cette expression dans les années 1920-1930 ? Qui est son semblable contemporain ?

Tranquillement, le qualificatif de *mental* a disparu, faisant ainsi du terme *débile* une désigna-

tion autonome pour qualifier, cette fois avec mépris, l'état mental d'une personne. *Débile, incompetent, moron, minable, bon à rien* sont tous rapidement devenus des synonymes.

L'anormalité humaine

Suivant les nosologies psychiatriques proposées par Pinel, Esquirol et Morel notamment, les médecins hygiénistes de la fin du XIX^e siècle établissent, eux aussi, des critères pour distinguer les anormaux des normaux et élargissent le filet des conduites et des mœurs « psychiatrisables ». Ces critères, fréquemment appliqués dès l'enfance, serviront également plus tard à créer dans le système d'éducation des filières différenciées pour les uns et les autres (Lehrer, 2012). Les premiers auront des droits et des libertés d'accès — bien qu'acquis auparavant par l'intermédiaire du statut social de leurs parents — à des institutions telles l'école ou plus tard, par l'entremise du mariage, à la famille⁶. Le sort des autres sera réglé à l'avance :

« [...] comme tous les enfants entreront à l'école, les enquêtes s'attarderont à démontrer ceux qui peuvent y rester et ceux qui doivent la quitter. Les jeunes délinquants iront à l'école de réforme et, par la suite, ils seront dirigés vers les pri-



Savann 2010. Certains droits réservés ©

sons.⁷ »

Cette possibilité de choix, pour les premiers, résulte de la *conformité* physique et mentale des *sujets* à l'égard des attentes de la société ainsi qu'aux technologies employées pour répartir les individus en diverses catégories (Goffman, 1975 : 11). Les seconds seront sans cesse surveillés. En fait, les divisions sociales et sanitaires qu'opèrent les hygiénistes dépassent de loin leur seule discipline. Elles traduisent plus directement les exigences de l'industrialisation et la suprématie des classes supérieures sur les classes laborieuses en plus de constituer, pour l'époque, un projet social fondé sur la ségrégation (Desloges, 1934; Forest, 1931s). Cette déclaration de H.-A. Frégier, chef du bureau de la préfecture de la Seine au milieu du XIX^e siècle, illustre bien le souci que l'État, à l'époque, accorde à la pauvreté :

« L'acquis de l'esprit chez le pauvre, pour cela qu'il est superficiel et incomplet, doit donc être soumis, de la part de ceux qui gouvernent, à une surveillance perpétuelle. »

Généralement, le simple fait d'être pauvre constitue une *défectuosité* semblable à celle que les hygiénistes, mais non seulement eux, établiront par rapport à la condition physique et psychique de l'individu, en plus d'être un motif raisonnable pour investiguer son corps et son esprit. Il s'agit d'un sujet à surveiller, pour reprendre les propositions de Michel Foucault. Entre ici en scène l'usage des pouvoirs disciplinaires desquels émergent, par l'entremise des écritures sur autrui, des qualificatifs distinctifs permettant une classification *objectivée*, donc scientifiquement fondée, des individus *défectueux* du corps ou de la tête (Foucault,



Amantillan 2012. Certains droits réservés

1975 :189).

Une classification du *sujet disciplinaire* toujours de plus en plus précise permet, à l'évidence, aux autorités scientifiques et politiques de *mieux* cibler les divers « déviants mentaux » au cours des décennies étudiées. Alors que la débilité mentale est due à un état de faiblesse intellectuelle, de cause congénitale ou acquise, au cours des années 1910-1920, elle est aussi dite incurable (Tétrault, *circa* 1920). Avec le développement de la neuropsychiatrie au cours de l'entre-deux-guerres, les causes deviennent d'origine organique et lésionnelle (Langlois et al. 1930). Les neuropsychiatres Langlois, Saucier et Amyot associent la débilité mentale à la

perversité puisqu'il faut, apparemment, une intelligence moindre pour transgresser indûment les valeurs morales. Et c'est pour cette raison que cette affirmation n'est pas, pour l'époque, étonnante :

Les imbéciles et les débiles sont habituellement des amoraux. Ceux qui sont intelligents [parmi les imbéciles et les débiles] sont de véritables plaies sociales, souvent mythomanes, avec des perversions sexuelles comme l'homosexualité⁹ »

Selon les définitions données au *débile mental*, aussi appelé « moron », ce type d'arriération mentale est celle qui présente le plus léger déficit intellectuel, soit l'âge mental d'un *enfant normal* de 7 à 12 ans.¹⁰ Voici comment le Dr Leclair définit le « moron » ou débile :

« À l'école, il [le moron] devient têtu, irascible, désobéissant, inattentif, incorrigible et il faut le surveiller plus que les autres. [...] Il garde difficilement une position parce qu'il est malhonnête, incompétent, sans initiative. Il est vain, effronté, égoïste, incorrigible et facile à entraîner. La sympathie lui est presque inconnue. Ses mœurs sont décidément mauvaises : onanisme, prostitution, inceste, perversions sexuelles, il y a tous les degrés. [...] Il ne connaît pas la honte et son repentir est ou de surface ou de courte durée.¹¹ »

Il poursuit en écrivant que « [n]ombre d'adultes « Morons » vivent paisiblement dans la société sans toutefois être de brillants succès. [...] Les cas, cependant, qui deviennent un danger à la société ou un fardeau insupportable à la famille sont confiés aux institutions.¹² » La ségrégation s'opère sur le registre de la peur et de la honte devant ces êtres potentiellement dangereux pour la société. À cet égard, nulle surprise à lire les mots des Drs Noël et de Bellefeuille : « nous sommes tout de même en mesure de déclarer que les quartiers populeux à familles nombreuses dont les conditions économiques laissent à désirer, fournissent un plus fort pourcentage d'anormaux que les quartiers aisés. »¹³

La piste de la surveillance

Qui donc est le *débile suggestible* d'hier? Le terme de *débile*, comme nous le mentionnons au début du texte, sert simplement à désigner une personne de constitution *fragile*. Mais qu'entend-on par *suggestible*? Ce qualificatif, dans le sous-texte, désigne une personne influençable, c'est-à-dire sensible à la suggestion et comportant une certaine fragilité morale liée à sa condition. C'est dans ce sens que les hygiénistes mentaux nomment les personnes qui, sous de mauvaises influences, seraient susceptibles de commettre des délits, de s'écarter de la norme et de faire des *conneries*¹⁴ sans pour autant représenter un danger avéré pour eux-mêmes et la société. C'est ce qui les différencie des criminels. Et c'est pour cette même raison qu'il est mentionné qu'il faudra, en même temps, faire preuve de compassion dans le respect des valeurs chrétiennes et les soumettre à une surveillance perpétuelle, comme le rappelait Frégier en 1840. Ici, ne perdons pas de vue l'idée de surveillance, car elle est au cœur de notre énigme. Maintenant que nous savons à qui nous avons à faire dans les années 1920, tentons de réfléchir sur son successeur actuel.

Selon toute vraisemblance, il appert que cette personne pourrait peut-être être celle qui est décrite dans le discours public, savant et populaire, d'aujourd'hui comme étant *vulnérable*. Thomas (2008) révèle que la désignation de *vulnérable* date des années 1980 et que son emploi, très élastique, implique dorénavant les populations pauvres, les migrants et les ouvriers à statuts précaires notamment. Toujours selon Hélène Thomas, cette nouvelle forme de désignation aurait pour effet, en plus de bannir du langage courant le terme *pauvre*, de faire disparaître les *pauvres* comme groupe visible dans les sociétés démocratiques. C'est d'ailleurs ce qui amène Sylvestre (2012 : 31) à avancer que les *vulnérables* auraient comme point commun d'être pauvres. Concept valise, on peut y faire entrer à peu près n'importe

« Selon toute vraisemblance, il appert que cette personne pourrait peut-être être celle qui est décrite dans le discours public, savant et populaire, d'aujourd'hui comme étant vulnérable. »

« en qualifiant certains individus de vulnérables, on essentialise une conception de l'être humain comme social et singulier et on somme les plus à risques, issus principalement des classes populaires, d'adopter les valeurs de la démocratie sociale »

qui, comme le rappelle Sylvestre : les personnes âgées, les handicapés, les porteurs du VIH, les itinérants, les mères sans diplômes et leurs enfants. À partir du moment où une personne ou un groupe devient, non plus pauvre, déqualifié, désaffilié et dépouillé mais bien *vulnérable* et dès lors que la vulnérabilité devient à son tour, comme l'indique Sylvestre (2012 : 37), une cause de la pauvreté, « on accuse une perte sociale et politique immense en dissimulant la pauvreté derrière le voile de la vulnérabilité et en éliminant le droit à l'égalité au profit d'une certaine dignité et intégrité physique dont ils portent [les *vulnérables*] ultimement le fardeau. »

De la nature des pauvres

Partant de l'être possiblement ou résolument *débile* et expliqué par des facteurs biologiques, on a tranquillement transformé en euphémisme la désignation d'individus transgressant l'ordre social. Le terme *débile* a pris, lui, une connotation péjorative et sa nouvelle figure semble recouvrir, plus que les personnes ayant des troubles mentaux, les personnes dites à risque très élevé de pauvreté, de criminalisation, d'exclusion, de maladies, soit les personnes dites vulnérables. Ainsi, en qualifiant certains individus de vulnérables, on essentialise une conception de l'être humain comme social et singulier et on somme les plus à risques, issus principalement des classes populaires (Sylvestre, 2012), d'adopter les valeurs de la démocratie sociale (le travail, la redistribution des revenus, le logement, le respect des lois, les liens intergénérationnels, etc.) en omettant de prendre en compte que plusieurs n'ont tout simplement pas les moyens et les ressources pour atteindre ces idéaux. Castel (2007) résume bien ce paradoxe lorsqu'il avance que les jeunes des banlieues [en France] partagent les aspirations de la « Société Dominante » alors qu'ils ont « les deux pieds dans la précarité économique et la tête dans l'univers culturel des classes moyennes ». Malgré les divers moyens mis en place au cours du dernier siècle pour reformater les *débiles*, c'est-à-dire les faibles, et/ou modifier les déterminants de leur exclusion sociale, l'analyse des sociétés actuelles donne à voir la faillite de l'entreprise réformatrice et renvoie les causes de cet état de pau-

vreté et de vulnérabilité aux individus eux-mêmes, telle une fatalité (Castel, 2007).

Face à la pitié et à la compassion à l'égard des exclus et vulnérables, découle une prise en charge (rappelons que porter secours est aussi une forme de contrôle social) institutionnelle de certains individus responsables, par eux-mêmes ou par transmission, de leur état social qui pose problème. En expliquant la notion de dévolution, Martuccelli (2010 : 217) écrit que « la dévolution rend l'individu, toujours et partout responsable non pas de ce qu'il fait ou a fait mais de tout ce qui lui arrive parce que, contre toute vraisemblance, ce qui lui arrive est considéré comme le résultat de ce qu'il a fait, ou de plus en plus, de ce qu'il n'a pas fait ». De

ce qu'il n'a pas fait pour contribuer au bon fonctionnement de la société et de la morale, il se retrouve, sans cesse, au banc des accusés.

Comment, en effet, comprendre et justifier les expressions *s'en sortir* et *parvenir*? Se sortir de la pauvreté et de la misère? Parvenir à un

état de richesse? Pourtant, l'enjeu n'est pas de prime abord financier. Garder le pas, suivre la ligne, adopter des comportements socialement acceptables, se conformer aux valeurs des bien-pensants: une faille énorme entre le regard des uns et les positionnements des autres. Comment ne plus

répondre à une certaine *doxa*, celle du milieu d'attache, pour aspirer à l'identité sociale des autres?

Comme le dit Sylvestre (2012 : 34), « la vulnérabilité est devenue une cause de la pauvreté ». Perçu comme une maladie, les stratégies d'intervention passent par la prévention précoce de cet état, souvent lié à des facteurs criminogènes et psychopathogènes. Castel (1981: 143) a d'ailleurs écrit : « [a]insi, prévenir, c'est d'abord surveiller, c'est-à-dire se mettre en position d'anticiper l'émergence d'événements indésirables (maladies, anomalies, comportements déviants, actes de délinquance, etc.) au sein de populations statistiques signalées comme porteuses de risques. » Des *débiles suggestibles* sous la loupe des professionnels de l'entre-deux-guerres, nous sommes passés, par l'intermédiaire de l'épidémiologie, aux être vulnérables comme porteurs de risques sociaux et moraux.

Les mots de l'époque étaient choisis : les *débiles* étaient décrits comme têtus, désobéis-



BeverlyLR, 2013. Certains droits réservés ©

« Les mots d'aujourd'hui, d'une rectitude politique obligée, parlent des vulnérables et des fragiles qui sont qualifiés de résilients lorsqu'ils suivent la voie tracée d'avance pour eux, surtout s'ils ne se rebellent pas. »

sants, incorrigibles, influençables, souvent mythomanes, pervers sexuels, homosexuels, masturbateurs, prostituées ou incestueux. Les mots d'aujourd'hui, d'une rectitude politique obligée, parlent des vulnérables et des fragiles qui sont qualifiés de résilients (Sylvestre, 2012; Thomas, 2008) lorsqu'ils suivent la voie tracée d'avance pour eux, surtout s'ils ne se rebellent pas. Cet extrait de Robert Castel (1995), illustre bien les risques encourus par les pauvres : « Celui qui sans asile, sans ressource ne peut plus payer sa subsistance cesse d'être libre, il est sous l'emprise de la force et il ne peut pas faire un pas sans commettre un délit ».

Notes

1 : Déclaration du docteur Antonio Barbeau sur les ondes de CKAC le 17 juillet 1931. Source : retranscription intégrale de la première campagne d'hygiène mentale radiophonique du 17 juillet 1931 au 2 février 1932. Fonds d'archives de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal.

2 : Cette première campagne d'hygiène mentale est diffusée dans le cadre de l'émission *l'Heure Provinciale* sur les ondes de CKAC.

3 : Il s'agit des dernières phrases prononcées par le Dr Barbeau en conclusion aux treize émissions radiophoniques sur l'hygiène mentale sur les ondes de CKAC le 16 février 1932.

4 : L'idiotie est une expression courante employée dans le domaine sanitaire et un diagnostic psychiatrique jusqu'en 1952 (loi de 1950). Préjudiciable à plus d'un titre pour les malades et les handicapés, elle fait d'eux des êtres qui suscitent la crainte. Mais c'est particulièrement par les traits morphologiques que les idiots sont décrits même si ce sont leurs facultés intellectuelles qui sont oblitérées. Voici quelques déclinaisons empruntées à Comiti (voir la référence complète dans la bibliographie) : « Les idiots sont tous rachitiques [...], épileptiques, paralysés. La tête trop grosse ou trop petite [...]. Les traits de la face sont irréguliers [...]; les idiots ont les lèvres épaisses, leur bouche entrouverte laisse couler de la salive » (1997 : 49). L'imbécillité et la débilité mentale sont également des diagnostics psychiatriques utilisés jusqu'en 1952. L'épilepsie passe, elle, au cours de l'entre-deux-guerres, dans le domaine de la neurologie.

5 : En usage au 13^e siècle pour désigner les malades des léproseries et des hôpital-Dieu.

6 : Rappelons cette déclaration publique du père Ceslas Forest sur les ondes de CKAC en 1930 : « L'Église n'a jamais fait de la maladie [mentale] un empêchement au mariage, elle peut toutefois conseiller la continence, elle ne l'impose pas. »

7 : Interprétation des propos du Dr. Antonio Barbeau lors de la conférence intitulée *Hygiène mentale et criminalité* prononcée le 2 février 1932 sur les ondes de CKAC.

8 : Source : retranscription intégrale de la première campagne d'hygiène mentale radiophonique du 17 juillet 1931 au 2 février 1932. Fonds d'archives de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal.

9 : Edgar Langlois, Jean Saucier et Roma Amyot, *Manuel de Neuro-Psychiatrie*, 1930, p. 162 et 162-64.

10 : M.R.B. Ledair (State School, Belcherton, Mass.), « Quelques caractères du « moron », UMC, [circa 1932], 929-932. L'examen physique du « Moron » révèle parfois quelques anomalies. [...] (a) des déformations de la tête [...]; (b) des anomalies faciales [...]; (c) des formes bizarres des oreilles dont une peut être plus haute que l'autre; (d) de l'implantation vicieuse des dents, [...], du strabisme [...]; (e) sa tenue qui indique de la négligence, ses gestes plutôt lourds et presque maladroits et enfin sa démarche qui manque de grâce et de souplesse. L'examen des antécédents héréditaires va parfois révéler [...] de l'alcoolisme, de la folie, de l'épilepsie, de la tuberculose, de l'immoralité, de l'arriération, de l'infériorité sociale, etc. p. 930

11 : *Ibid.*, p. 928-929.

12 : *Ibid.*, p. 931

13 : Lettre des docteurs Noël et de Bellefeuille au Dr Desloges, janvier 1930, Fonds de la CSDM, Boîte 8990, E1-R28-S2-T2-P07, S1D1, Généralités, 1890-1947.

14 : Échange de courriels avec Jean-François Laé portant sur le thème du débile suggestible, 30 mars 2013, 10h11.

Bastien, R. et I. Perreault (2012). « Propagande d'hygiène mentale au Québec dans les années 1930 », *Lien Social et Politiques*, 67 : 85-105.

Castel, R. (1981). *La gestion des risques*, Paris, Éditions de Minuit.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

Castel, R. (2007). *La discrimination négative : citoyens ou indigènes*, Éditions La République des idées, Paris, Seuil.

Comiti, V.-P. (1997). *Histoire sanitaire et sociale*, Paris, Presses Universitaires de France.

De Bellefeuille, M.G. (circa 1934), « L'hygiène mentale au service de la population écolière de la ville de Montréal », *L'Union médicale du Canada* : 752-759.

Desloges, A.-H. (1934). « Avant-propos », *L'Union*

- médicale du Canada. 73, 8 : 739-742.
- Dubet, F. (1996). « Les adolescents : conformisme et déviance ? » in Choquet, M. et C. Dressen (dir.). *Adolescence plurielle*, Éditions du CFES, Paris.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, NRF.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- Frégier, H.A. (1840). *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de la rendre meilleur*, [Ed] Paris, J.-B. Baillière.
- Heuyer, G. (1949). « Débilité mentale et débilité intellectuelle », *L'année psychologique*, 50 : 655-669.
- Langlois, E., Sauvier, J. et R. Amyot (1930). *Manuel de Neuro-Psychiatrie*, La collection de la garde-malade, Montréal, Éditions Édouard Garand.
- Lehrer, J. (2012). *Préparation et répartition des enfants pour l'école primaire : naissance et raffinement d'un dispositif de classement*, Conférence donnée dans le cadre des activités du Centre Léa-Roback, 4 décembre 2012.
- Leclair, M.R.B. [circa 1932], « Quelques caractères du « moron », *L'Union médicale du Canada*, State School, Belcherton : 929-932.
- Marcotte, J.-E.-A. (1943). « La psychoclinique au service de l'hygiène », *L'Union médicale du Canada* : 562-571.
- Marcotte, J.-E.-A. (1932). « Le milieu familial facteur de déséquilibre affectif et d'arriération intellectuelle chez l'enfant », Causerie donnée au Congrès du Conseil canadien pour la Sauvegarde de l'Enfance et de la Famille, Séance du 12 avril 1932, dans *L'Union médicale du Canada* : 883-889.
- Martucelli, D. (2010). *La société singulariste*, Paris, Armand Colin.
- Noël, O. (1932) « Rapport de Saint-Jean-de-Dieu pour l'année 1931-1932 », *Documents de la session parlementaire de la Province de Québec*, Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi (Reine).
- Quatrième Rapport Annuel du Ministère de la Santé et du Bien-être social pour l'année 1947, Division des hôpitaux psychiatriques, Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi (Reine), 1948.
- Sylvestre, M.-É. (2012). « La science est-elle contre les pauvres ? L'analyse du discours savant et politique sur les vulnérables », *Nouvelles pratiques sociales*, Hors-série, 1: 30-48.
- Tétrault, A. [circa 1920], *Cours des maladies mentales donnés à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu*.
- Thomas, H. (2008). *Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc.*, Réseau scientifique de recherche et de publication TERRA, No 13 [en ligne] <http://reseau-terra.eu/article697.html>. Consulté le 15 mars 2013.



Estéphenh, 2013. Certains droits réservés

Discrimination et racisme au quotidien en Andalousie

L'insertion continue

HORIZONS

Jean-Baptiste Leclercq est sociologue et chercheur d'établissement au CREMIS. Il s'intéresse aux inégalités sociales et aux discriminations. Les groupes marginalisés, minorisés et racisés, notamment en ce qui concerne les jeunes, sont au cœur de ses analyses, tant au niveau de leurs rapports aux institutions qu'à celui des mobilisations collectives. Ses recherches ont été menées principalement en Espagne et au Québec. Dans cet article, il rend compte de ses enquêtes de terrain menées à Grenade en Espagne.

Jean-Baptiste Leclercq

Chercheur d'établissement
CAU-CSSS Jeanne-Mance

Membre du CREMIS

Au tournant de l'an 2000, un mouvement de chômeurs se présentant comme « chercheurs d'emplois solidaires de la Zona Norte » émerge sur le devant de la scène à Grenade en Andalousie, région du sud de l'Espagne.¹ Il agite le centre-ville par ses modes d'action : manifestations, occupation de l'espace public et intrusion lors de conseils municipaux. Ce mouvement, qui affiche 525 membres, dont « 200 membres

actifs », est structuré en une association composée d'hommes et de femmes d'âges divers regroupés au sein d'une assemblée générale mandatant des représentants. Ceux-ci sont principalement chargés de négocier auprès des administrations compétentes. Le fait d'être au chômage et d'habiter la Zona-Norte est la caractéristique principale qui unit ses membres. Ce district administratif, situé au nord



Korny_B_2013. Certains droits réservés ©

de la ville de Grenade, présente des taux de chômage relativement élevés. Bien que différentes réalités socio-économiques cohabitent, le quartier traîne une mauvaise réputation. Il est stigmatisé comme étant pauvre, marginal et gitan, qualificatifs interchangeable dans l'imaginaire collectif local. Face aux détracteurs, certains intervenants sociaux tentent de renverser le stigmate en mettant de l'avant une « véritable vie de quartier », un tissu associatif et communautaire ainsi qu'un esprit de solidarité.

Le point névralgique des mobilisations est alors la Place de la Mairie où avaient été dressées des tentes de camping. S'y reliaient différents membres dans une ambiance familiale et conviviale. Les temps d'attente et les assemblées générales organisées dans le quartier sont propices à la réalisation d'entretiens. Le contexte revendicatif sous-jacent libère la parole. L'obtention d'un contrat de travail, par le biais d'un « Plan de choc pour la Zona Norte » apparaît comme la seule solution envisagée : « si la société ne nous donne pas d'emploi, c'est à l'administration de nous en donner », pouvait-on lire sur une banderole.

L'expérience discriminatoire

Dans ce mouvement, l'appartenance ethnique n'est pas mise en avant bien que la plupart de ses membres s'identifient aux Gitans. « Qu'est-ce qu'un Gitan ? » Il est difficile de répondre à cette question régulièrement posée. On peut brièvement rappeler que, dans le contexte espagnol, la minorité gitane est un groupe ethnique installé sur le territoire et sédentarisé, plus ou moins de force, depuis de nombreux siècles et marqué par une histoire de persécution et de dévalorisation (Leblon, 1985). Cette minorité, dont la reconnaissance institutionnelle varie selon les Communautés autonomes, est dispersée sur l'ensemble du territoire espagnol, principalement en Andalousie et dans les grands centres urbains. Plusieurs études ont montré la précarité économique et sociale ainsi que différentes problématiques concernant la santé, l'éducation et le logement. Peu abordent spécifiquement la question des discriminations, notamment dans le domaine de l'emploi.

En fait, l'ethnicité ne transparait qu'au détour des entretiens lorsque sont évoquées les discriminations vécues sur le marché de l'emploi du fait d'être considéré comme Gitan ou habitant du quartier. Dans les discours, les frontières ethniques sont poreuses : il est possible de se reconnaître comme Gitan ou payo (non Gitan), Gitan et payo ou

« Face aux détracteurs, certains intervenants sociaux tentent de renverser le stigmate en mettant de l'avant une "véritable vie de quartier", un tissu associatif et communautaire ainsi qu'un esprit de solidarité. »

HORIZONS

« L'analyse discursive montre un "racisme voilé", reposant sur un déni des discriminations et une exagération des différences culturelles »

ni Gitan, ni *payo*. Celles-ci se construisent en fonction de la manière dont on se définit ou on nous définit et surtout des circonstances.² Au-delà des questions liées aux difficultés sur le marché de l'emploi, les récits de vie permettent de reconstituer un racisme vécu au quotidien, un sentiment d'exclusion chez ces hommes et femmes en quête de meilleures conditions de vie. Le *buscar la vida*, ou la débrouille dans l'économie informelle, apparaît comme des réponses à la précarité des situations. Les trajectoires individuelles reflètent également une généalogie de la ségrégation urbaine allant des *chabolas*³ aux logements sociaux abandonnés par les pouvoirs publics.

Les extraits d'entretien font état de discriminations récurrentes, souvent associées à du racisme. Pour Juan, un habitant du quartier ayant participé au mouvement des chômeurs, « il y a toujours du racisme, ça influence beaucoup. (...) Ils ne le disent pas en face mais par derrière, ça se voit. (...) On voit qu'ils ne nous donnent pas de travail parce qu'on est gitans ou alors, ils nous disent que c'est déjà pris ». De l'avis de Jose qui, entre plusieurs contrats aidés, cire les chaussures des touristes de l'Alhambra, la mauvaise réputation du quartier joue en leur défaveur : « Ils nous considèrent comme marginaux, la zone où nous vivons. Pourtant il y a de tout. Il y a des mauvaises personnes, mais pour quelques-uns, nous payons tous (...) Il y a des mauvaises personnes qui vendent de la drogue et ils croient que nous en vendons tous. » Selon Jaime, si la discrimination n'est pas explicite, elle est évidente : « il y a du racisme de tous les côtés. Que tu sois de la zone ou que tu sois gitan. Tu te présentes quelque part pour demander du travail, et parce que tu es gitan, où ils savent que tu es de la *Zona Norte* et tout. La majorité, ils te le disent autrement, pas clairement, mais ils te renvoient ».

Plan d'emploi et « racisme voilé »

Au niveau municipal, ce mouvement a accéléré la mise en place du *Plan d'emploi* dans la *Zona Norte*⁴. Ce dispositif combine formation et « activités réelles », comme des travaux de réhabilitation des espaces publics, de nettoyage ou jardinage, ainsi que des services d'aide à domi-

cile, de garde d'enfants ou de conciergerie. Rétrospectivement, il préfigure les politiques d'emploi, de formation et d'insertion qui se développèrent localement et dans lesquelles se retrouvent bon nombre de « participants » qui alternent situations de chômage, emplois précaires et formations.⁵ L'arrivée du *Plan d'emploi* dans le quartier a mis fin aux mobilisations, tandis que l'association structurant le mouvement s'est transformée en entreprise d'économie sociale afin de pouvoir répondre aux exigences des bailleurs de fonds. Dans cette enquête, des entretiens ont été menés auprès des promoteurs et « participants » du *Plan d'emploi* sélectionnés parmi les chômeurs du district administratif. L'analyse discursive montre un « racisme voilé », reposant sur un déni des discriminations et une exagération des différences culturelles, fortement présent chez les agents institutionnels chargés du traitement du chômage et de la précarité. Les stéréotypes sur les Gitans reviennent régulièrement dans les discours concernant les pratiques ou les usagers des services d'emploi. Les Gitans, perçus comme des profiteurs du *Papa Estado* (l'État-providence), donnent un certain sens au discours institutionnel. Paradoxalement, l'attribution ethnique sert tout autant à justifier l'action sociale qu'à légitimer ses échecs.

Par exemple, un formateur en menuiserie métallique admet qu'il y a de la discrimination mais considère aussi que les Gitans sont fautifs : « S'il y a une discrimination, si on y pense, c'est souvent de leur faute. (...) ici, la population gitane... tu viens ici et tu vois beaucoup de

personnes qui ne veulent pas travailler. Ils tendent seulement la main à l'État ou à la Communauté européenne pour qu'ils leur donnent un salaire. Et donc, nous luttons contre cela. Cette population, il faut l'insérer. Nous vou-



M. Trombone, 2011. Certains droits réservés (CC)

lons aussi que cette discrimination s'arrête.» Un directeur de chantier d'insertion, de son côté, considère que les gens de la « race gitane [...] ne veulent pas s'intégrer », « c'est un collectif avec des difficultés ». Ce point de vue est partagé par un enseignant pour adultes dans un dispositif d'insertion : « La seule chose qui manque c'est un effort personnel [...] on ne trouve pas de médecins gitans ou d'architectes gitans...alors qu'en Amérique, c'est normal de rencontrer un architecte de race noire [...] L'explication, c'est que leurs générations antérieures n'ont donné aucune valeur au savoir. C'est clair, maintenant ils en payent les conséquences [...] Ce sont des personnes qui ont peu de comportements sociaux... ils fuient le comportement social et les habitudes déterminées que nous avons nous, la société normalisée. »

Ethnicisation

Comment des politiques, pouvant être interprétées comme une forme de discrimination positive, à la fois territorialisée et dirigée vers cer-

tains « publics cibles », affichant un souci de lutter « contre l'exclusion » et d'améliorer les conditions économiques et sociales des habitants du quartier, peuvent-elles (re)produire certaines inégalités et discriminations ?²⁶ Ce questionnement est au cœur d'une problématique se voulant dépasser le simple niveau des discours considérés comme la « face mentale des rapports concrets » (Guillaumin, 1981).

Pour tenter de saisir l'articulation discours-pratiques, des observations ont été menées dans des ateliers et chantiers d'insertion – lieux d'interactions entre agents institutionnels et usagers de ces dispositifs. Paradoxalement, d'un point de vue méthodologique, ce qui ressort des entretiens, ce sont surtout des discours sur des pratiques, tandis que les observations relèvent surtout des discours *in situ*. Ces programmes d'insertion comprennent théoriquement de la formation (30%) et des « activités réelles ». À l'époque, la plupart des

HORIZONS

« Il s'agit d'une minorisation qui consiste à constamment renvoyer l'individu minoritaire à son collectif de référence, son groupe ethnique ou « racial », ici « les Gitans » auquel on l'identifie entièrement. »

chômeurs et chômeuses sélectionnés sont orientés dans le secteur de la construction afin de participer à l'édification de bâtiments ou à la réhabilitation de l'espace public et des logements dans le quartier. Au sein de ces dispositifs, on constate une ethnicisation des rapports sociaux, tant dans les discours institutionnels que dans les pratiques au sein des dispositifs de formation et d'insertion. Cela signifie que l'imputation d'appartenance ethnique, soit le fait de catégoriser une personne en fonction d'une appartenance ethnique réelle ou supposée, devient un référent déterminant des pratiques institutionnelles. Il s'agit d'une minorisation qui consiste à constamment renvoyer l'individu minoritaire à son collectif de référence, son groupe ethnique ou « racial », ici « les Gitans » auquel on l'identifie entièrement. Concrètement, dans les interactions, le recours à la catégorisation ethnique s'articule à d'autres classements : au fait d'être un homme ou une femme, d'être jeune ou adulte, principalement.

L'État social et les « publics cibles »

Ce processus ne s'appuie pas simplement sur le sens commun et une interprétation des marqueurs ethniques. Il s'inscrit dans un contexte de reconfiguration⁷ de l'État social espagnol,

marquée par une décentralisation, une externalisation des politiques vers le secteur associatif et une activation de la protection sociale⁸. Définis au niveau de l'Union européenne⁹, les « publics cibles » (principalement les chômeurs de longue durée, les femmes, les jeunes, les immigrants et les minorités ethniques) sont redéfinis localement dans les pratiques de sélection et de gestion des programmes. Alors que les politiques d'emploi et d'insertion mettent en général l'accent sur une individualisation du traitement du chômage et de la pauvreté, force est de constater que, dans les dispositifs étudiés, les catégories d'appartenance sont prépondérantes face aux individus. Ces derniers pourront être catégorisés alternativement ou cumulativement comme « Gitans », « habitants de la Zona Norte » ou « femmes », selon la manière dont les programmes sont définis.

Coproduction des discriminations

Dans leurs pratiques, les intermédiaires de l'emploi sont confrontés à des discriminations, plus ou moins explicites, en tentant de placer les usagers du quartier auprès de potentiels employeurs. L'analyse des logiques d'insertion met en évidence tant des pratiques de négociation qu'une coproduction de discriminations. En



M. Trombone - 2011. Certains droits réservés ©

effet, sous l'effet de plusieurs contraintes, les agents institutionnels peuvent rentrer dans le jeu des employeurs. Même dans les cas rapportés de discrimination flagrante, aucune plainte ne sera déposée ni encouragée de la part de ces agents. Un agent chargé du placement au Centre municipal de formation et d'emploi parle de la difficulté associée à la dénonciation : « C'est parfois arrivé qu'ils disent "non, parce qu'il est gitan" [...] Le dénoncer ? C'est très difficile. Si nous envoyons trois personnes d'ethnie gitane pour travailler et qu'ils n'en prennent aucune, il faudrait le dénoncer. Mais cette décision est très difficile. Parce que si tu en as trois d'ethnie gitane, cinq qui ne le sont pas et quatre chômeurs qui n'ont rien pour manger... Donc, souvent tu ne sais pas comment tu dois agir. Soit tu dis "ceux-là ou personne et je te dénonce" ou alors j'envoie ces trois qui ne sont pas gitans ».

Le recours à l'expression « insertion continue » souligne le fait que les personnes visées par ces politiques d'insertion sont en quelque sorte continuellement en insertion : passant d'un programme à l'autre, alternant périodes de chômage et emplois précaires ou saisonniers. Ce caractère continu concerne également des programmes à court terme qui s'appuient sur des agents passant d'une entité à l'autre au gré des subventions. Aux dernières nouvelles, l'impact de la crise en Espagne semble problématique. Avec les restrictions à l'assurance-chômage et sociale, ainsi que les *recortes* (coupures budgétaires), les habitants du quartier se retrouvent aux avant-postes de la précarité. Bien que réalisée dans un contexte particulier, cette recherche permet de réfléchir à la manière dont les politiques sociales peuvent définir et gérer, en un sens, des populations jugées problématiques.

Notes :

1 : Recherche menée dans le cadre de la maîtrise de sociologie (2000) et d'un échange universitaire Université Denis Diderot – Université de Grenade.

2 : Ces constats sur l'auto et l'hétérodéfinition et la porosité des frontières rejoignent les théories de l'ethnicité présentes chez plusieurs auteurs, dont Barth (1969), Thede (1998) et Juteau (1999).

3 : Pouvant être traduit par *bi donville*.

4 : Dans le cadre de mon Diplôme d'études approfondies de sociologie (DEA, 2001), j'ai suivi l'implantation de ce plan d'emploi.

5 : Sans entrer dans le détail, ces politiques sont

généralement définies au niveau de l'Union européenne ou du gouvernement central et gérées localement par différentes entités : administrations municipales, fondations, associations, partenaires sociaux, entreprises d'économie sociale, etc.

6 : Recherche menée entre 2001 et 2006 dans le cadre du doctorat de sociologie, obtenu en 2007.

7 : Par reconfiguration, je me réfère à la notion de « configuration » élaborée par Norbert Elias (1987), pour signifier que l'État social n'est pas une substance, mais plutôt un réseau complexe et enchevêtré d'interdépendances assimilables à un équilibre de tensions entre les parties (entités, groupes ou individus) d'un ensemble. La notion d'interdépendance n'exclut ni des rapports de pouvoir, ni des rapports sociaux.

8 : Qu'entend-on par « activation » ? Malgré les divergences selon les contextes nationaux, on assiste à des politiques qui visent à relier plus étroitement les prestations de chômage ou d'assistance à l'activité des bénéficiaires sur le marché de l'emploi. Ces derniers peuvent être plus ou moins contraints d'accepter des offres d'emploi, de participer à des formations et dispositifs d'insertion et de se soumettre aux contrôles des institutions en charge du chômage.

9 : Pour résumer brièvement : élaborées dans le cadre de la Stratégie européenne pour l'emploi (SEE), les politiques d'activation coïncident avec la construction d'une politique anti-discriminatoire européenne.

Barth, F. (1969). « Ethnic groups and boundaries. The social organization of culture difference », trad. Franc. de l'introduction, in Poutignat P. et J. Streiff-Fenart, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, Boston, Little Brown, pp. 203-249.

Guillaumin, C. (1981). « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimés », *Sociologie et sociétés*, 13, 2 : 19-31.

Elias, N. (1987). *La société des individus*, Paris, Fayard.

Juteau D. (1999). *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Leblon, B. (1985). *Les gitans d'Espagne : le prix de la différence*, Presses universitaires de France, Paris.

Leclercq, J.B. (2009). « Reconfiguration de l'Estado de bienestar et discriminations en quartier stigmatisé : enquête dans la Zona Norte de Grenade », *Diversité Urbaine*, 9, 2 : 119-139.

Thede N. (1998), *L'identité ethnique des Gitans de la basse Andalousie. Variations sur le thème de la frontière ethnique*, Université de Montréal, Département d'anthropologie, Faculté des arts et sciences, juin, 1998.

Nouvelle

HORIZONS

Jean-François Laé

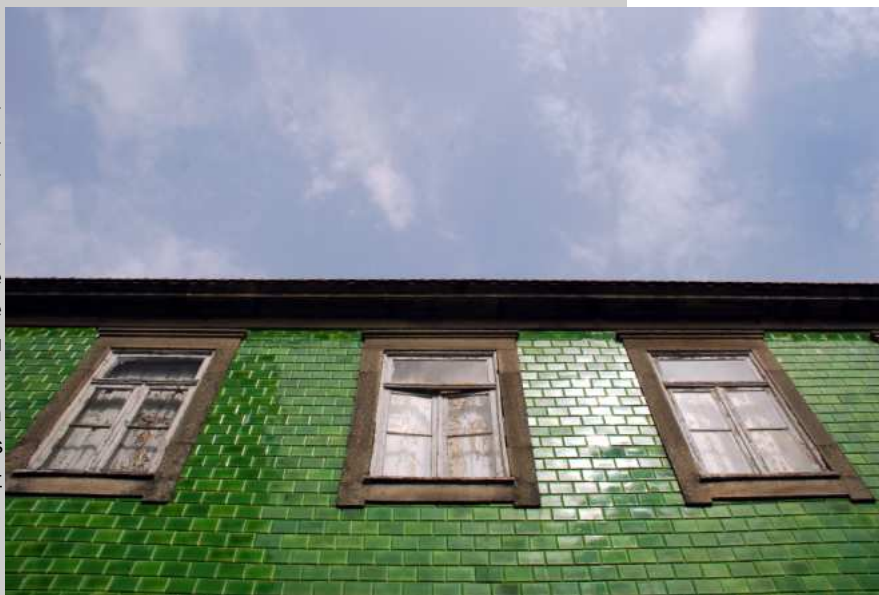
Professeur
Département de
sociologie
Université Paris 8

Membre collaborateur du
CREMIS et de l'équipe
PRAXCIT

L'œil du quotidien

Restituer les expériences sociales dans toutes leurs formes, la chose semble simple. Si simple qu'on pourrait croire qu'il s'agit de faire une transcription passive « de ce qui s'est passé » ou de « ce qui s'est raconté ». Or, il est très difficile de raconter précisément le monde social, ceux qui le peuplent, leurs actions et leurs relations. Décrire l'action prend beaucoup plus de temps que l'action elle-même, il faut des lignes et des lignes pour la mettre en scène.

À partir d'une main courante d'un gardien d'immeuble en région parisienne, de plusieurs observations dans sa loge, de discussion avec ce professionnel, Jean-François Laé s'est proposé d'en faire une Nouvelle, un récit court, au plus près de ses gestes, afin de nous faire sentir la dimension invisible de ses activités, son état d'esprit lorsqu'il agit, les petites coercitions qu'il exerce.



Samedi. Calme. J'ai fait ma tournée dans les étages. Des ordures déposées à même le 3^{ème} étage du bâtiment Fabert. J'ai fouillé les sacs, trouvé du courrier au nom de Assan Renard, dont une lettre de l'assurance Matmut. Ce locataire n'est plus assuré par défaut de paiement. Je fais comme ça. Les locataires laissent leurs ordures n'importe où, *incognito*. Mais moi, j'ouvre les sacs. Je trouve toujours une enveloppe et un nom. Pris au piège !

De quoi je me mêle, disent-ils ? Je me mêle des ordures. L'anonymat du sac plastique ! Ils rigolent ! Ils pensent qu'on ne voit rien, ni vu ni connu, on laisse ses ordures sur le palier du voisin ? Le père Conflant, la fille Lesueur et Renard, le gars aux

pieds plats, toujours les mêmes, et ils font de la politique ceux-là ! Alors je sonne et je dis :

- Vous avez oublié quelque chose. J'ai ouvert le sac, c'est à vous ?
- Comment ça, à moi ?
- Mais il n'y a que des couches bébés dans la poubelle ! Âge : 6-12 mois, l'âge de votre petit ! Et l'enveloppe ?
- Ah là là, c'est ma fille qui devait les descendre !
- Et elle ne doit pas confondre la poubelle jaune, la verte, la bleue.
- Ah oui, le tri !
- J'ai une prime de tri sélectif moi ! Les couches ne vont pas avec les plastiques, même s'il y a du plastique dedans. Alors en bas, je recommence et j'ouvre tout. J'en sais des choses, pas besoin de diplôme ! Faut apprendre le tri sélectif.
- Ah oui, mais c'est compliqué.
- Non mais vous, ça va. Mais le weekend dernier, des sacs jetés par la fenêtre ! Carrément ! Sans respect ! Tout éclaté par terre ! Et là, pareil, avec mes gants, je fouille.

Je connais mes locataires : une enveloppe suffit. Juste une enveloppe. Monsieur Bensaid Amed, les rappels de la taxe d'habitation, les banques qui ferment les comptes, les emprunts, les amendes. Avec les poubelles, on peut repérer les cas sociaux, on m'a dit qu'on était des éducateurs pour aider les femmes seules chefs de famille. Je connais les sous-locataires et les hébergés qui n'ont pas laissé leur nom à la loge. J'ai toujours dix lettres par semaine pour des noms inconnus. Y'a pas tous les noms sur les boîtes aux lettres car certains ne veulent pas être connus. Mais je les connais, je vois dans les poubelles. Je fais l'idiot mais je vois.

Dans les poubelles, on trouve des choses quand même. Lampes qui marchent, téléphones, prises et fils électriques, peigne, stylo, jouets, chaussures. Je récupère et referme. J'ai trois caves pleines de « récup ». Ca peut toujours servir. J'ai des rayonnages : plastiques, métaux, appareils électriques, fils et prises, planches, divers. Et je sais tout de ce qu'ils mangent : plutôt des boîtes PRIXDOUX ou du surgelé FINDUS, des saucisses ZIEBART ou du

couscous FERRERO. Même le pain est jeté alors qu'on peut faire du pain perdu. Vous le trempez dans du lait, cassez deux œufs, quatre cuillères de sucre, vous malaxez, et vlan-au-four-15-minutes-c'est-pas-complicé-et-c'est-bon. Ça me fait quatre desserts pour la semaine. Si les locataires s'occupaient de leurs enfants et faisaient du pain perdu, y'aurait pas de problèmes.

Les mineurs ? Ouais, ouais, ils sont mineurs, absolument, petits, petits. J'ai ma petite liste. Mais je ne la mets pas dans mon rapport au supérieur HLM. C'est pour moi ce savoir. On m'a dit dans ma formation que-c'est-utile-que-pour-moi. Faut connaître ses locataires et être proche, m'a-t-on dit. Faut savoir s'ils ont des problèmes sociaux car on peut être interrogé là-dessus. Mais je ne donne pas à la hiérarchie. Il y a des choses qui ne les regardent pas. Mais c'est vrai que depuis que le service militaire a été supprimé, y'a pu d'autorité. Ça habitait à l'autorité, au service et les jeunes apprenaient à faire des listes. En Algérie, j'ai appris à faire des listes, des listes.

Dylan, 18 ans, élève médiocre, manœuvre, liberté surveillée pour vol, foyer de rmistes très pauvres. Nombre de délits plus élevé

que ne l'indique le casier judiciaire.

Mohamed, 22 ans, élève médiocre, instable, agent de nettoyage chez Onet. Liberté provisoire pour bagarre. Parents séparés. Père retourné au pays. Auteur de plusieurs délits et chef de bande dans l'immeuble Lafontaine.

Omar, 19 ans, élève médiocre. Machiniste. Vol d'un voisin dans le bâtiment Claudel. Vit avec ses parents. Plusieurs dégâts causés au bâtiment Gagarine.

Diarra. Délinquant. Manœuvre. Liberté surveillée pour vol de scooter. Père gravement malade. S'est soustrait à la police. Ne regarde que les scooters 400 cc.

Soulayam, élève médiocre. Manœuvre. Issu d'une famille à mauvaise réputation. Toujours ivre et drogué. Mais pas méchant. Parfois m'aide pour les poubelles.

Teddy, élève médiocre. Sans travail. Famille d'un immigré algérien arrivé en France en 1970. Impliqué pour divers trucs. Gentil garçon.

C'est mon cahier délinquance à moi. Je sais qu'ils sont des élèves médiocres car leur professeur d'anglais Jean Bertoli habite au Lafontaine. Des fois, il y a des bons élèves, m'a-t-il dit, surtout les filles voilées car elles veulent se distinguer. Pour les délits que je connais, je ne porte jamais plainte. Je donne discrètement un avertissement. On m'a dit de ne pas confondre les incivilités et les délits. Moi, je m'occupe que des incivilités, quand y sont pas polis, crachent ou jettent les poubelles par la fenêtre. Ou quand il y a harcèlement moral, alors là, je porte plainte pour harcèlement car il faut me faire respecter, on me l'a dit en formation des



M Trombone, 2011. Certains droits réservés ©

gardiens d'immeuble. Ils seraient gentils les jeunes du quartier si les parents les tenaient. Respect, y'a que ça qui manque.

Qui est-ce qui bloque encore la minuterie du bâtiment Gagarine avec une allumette ? Je vais surveiller mais y'a des chances que ce soit le jeune trou du c... du 6^{ème} étage et qui n'aime pas le noir. Ça grille les ampoules, faut pas ! Ma réserve d'ampoules se vide.

Comme hier. J'ai noté mon inspection :

7 h 30 Le hall est propre. Revoir la porte du 8^{ème} étage, ascenseur bloqué légèrement.

À la descente des 13 étages, j'ai nettoyé aux 9^{ème} et 5^{ème} étages.

Ampoule du 2^{ème} grillée. Passage au Bat. B et C, ras. Sauf fenêtre ouverte toute la nuit chez Mme Debout. Il fait pourtant très froid.

8 h Mme Rieu et Mme Marouf viennent pour la fuite au Bâtiment Gagarine : voir ce qu'il y a à faire avec plombier. Je leur ai dit que ce n'est pas à leur charge, le plombier de l'office va passer. Arrangement avec le plombier car tuyauterie prend dans les appartements aussi.

9 h et 10 h Permanence. Beaucoup de courrier

sans destinataire. Des boîtes aux lettres toujours ouvertes. Porter le courrier aux étages pour vieilles personnes.

Depuis un mois, 20 lettres dont les noms ne correspondent pas. Je cherche à me renseigner. Sinon retour au facteur.

Tour dans les cages poubelles, rien à signaler.

11 h Le chien du Bat Lafontaine aboie sans cesse. Mr Rions est parti. Une femme âgée vient demander de faire arrêter le chien. Je lui dis que j'y peux rien. Ampoule RDC grillée.

11 h 30 Tour des 3 bâtiments, 3 escaliers, encore une ampoule enlevée. Stock s'épuise. Je ne vais pas m'amuser à mettre des ampoules comme ça pour qu'on me les prenne.

Hier, des locataires : « Il n'y a pas de lumière. »
Je leur réponds : « Erreur, il y a de l'électricité, mais par contre, l'ampoule est partie. »

J'attends deux jours pour remettre ampoule. Il faut marquer le coup.

13 h 30 Deux portes d'appartement sont cassées. Logement vide Gagarine 61 et Compiègne 32. Tournée pour surveiller avant réparation. Signaler au siège.

15 h On me signale odeur de chaud Bâtiment Lamartine. Dans la machinerie, pas d'odeur de chaud, pas de court-circuit. Sans doute une mauvaise position de la cabine.

Voir réglage du câble à faire.

17 h Tour dans le parking. R.A.S. Tour cages poubelles.

Tél. siège : interventions techniques (portes, câble).

Le soir, je retourne à la loge, et je trouve sous la porte une plainte des locataires des Lilas, les snobs qui sont jamais contents. Les jeunes sont en bas de la cage à fumer. Mais je ne suis pas policier !

Monsieur le gardien,

Les locataires des Lilas qui ont signé se plaignent des occupations des entrées de l'immeuble et du garage n° 12 en face, par des jeunes d'un immeuble à côté.

Vous les connaissez et vous savez qu'ils obstruent les portes, les escaliers, les halls. Même pour prendre nos voitures et nos scooters, c'est difficile.

Nous vous demandons incessamment de faire

cesser ces agissements alors qu'ils ne sont pas chez eux. Surtout quand les grands mènent les petits, c'est eux qu'il faut réprimer, avant qu'un accident arrive.

On ne veut pas passer à la télévision pour cela. Alors faites-le pour le bon déroulement de l'immeuble.

Les locataires.

Clarisse R. Jeanne T. Jean B. Julie A. Anne C. Paul N. Pierre L. Jacques M.

P. S. : Et d'autres qui ont peur de signer. Ils sont 6.

C'est l'immeuble le plus calme. Mais ils en ont marre que le hall soit occupé jour et nuit. Jean Bertelo, le professeur, m'a dit qu'il allait s'casser si ça continue. Je lui ai dit de garer sa Vespa près de la loge, car j'entends la nuit tous les bruits. Ses-fils-de-bougie-coupés-cinq-fois-entrouis-mois-c'est-trop. Il ne peut plus aller au lycée Georges Marchais à l'heure! Je lui ai dit pourtant de prendre un vieil engin années 80. Mais il aime bien sa Piaggio rouge. Pourquoi un prof d'anglais roule en Piaggio 125 S alors qu'il ne faut pas rouler en Piaggio ? Yasmina lui a dit que c'est mieux d'aller à pied au lycée car il aurait des histoires. C'est comme le voile que je porte, lui a-t-elle dit, le noir fait reculer, comme une couverture, il faut se protéger. Monsieur Bertoli ne l'a pas écoutée malgré son 18 en anglais. Il est nouille Bertoli de ne pas suivre ses conseils. Faut laisser les scooters 125 S. Pourquoi chercher la casse ?

Drame à la Courneuve. Une Vespa à vive allure a renversé trois enfants dont l'un est dans un état grave. Le jeune motard s'est arrêté pour crier « Ta gueule ! » à la nourrice affolée avant de repartir aussi vite. D'après le signalement, des témoins, c'est une Piaggio rouge qui a commis le délit et qui est recherchée dans la cité. D'après la police, cet engin appartiendrait à un professeur d'anglais du lycée Georges Marchais. Avis de recherche. Gros lard à lunettes. Gyrophare dans la nuit noire.

Les midis du CREMIS

Itinérance et santé mentale

L'autonomie des personnes dans
les pratiques des équipes *Chez soi*

Conférence par
Roch Hurtubise et
Marie-Claude Rose

Vendredi, 6 décembre 2013
12h à 13h30
CLSC des Faubourgs
1250 rue Sanguinet
Salle 451
www.cremis.ca